

DÉLIBÉRATION N°2025-2026_129
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance en date du 7 juillet 2026

7 — Approbation des avis des CFVU du 28 mai

7.11. Dossiers d'accréditation

Point 7.11.1 Odontologie

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 12 Membres représentés : 10 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur,
VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 mai 2026 ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les dossiers d'accréditation en odontologie.

Besançon, le 7 juillet 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY

Annexe 7.11.1.1 : AVIS_CFVU_2025-2026_031_Dossiers d'accréditation_odontologie

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DU TROISIEME CYCLE DES SCIENCES ODONTOLOGIQUES

I – UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

L'**Université Marie et Louis PASTEUR (UMLP)** est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche pluridisciplinaire qui permet de préparer différents niveaux de diplômes. Présente à Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier, l'Université compte près de 30000 apprenants. **L'UFR des Sciences de la Santé** de l'UMLP propose des cursus complets jusqu'au doctorat en médecine et en pharmacie. Elle contribue également à la formation d'autres professionnels de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes et chirurgiens-dentistes), par le biais de premières années de formation préparatoires aux concours. Elle propose aussi des masters, des licences professionnelles, ainsi que de la formation continue pour les professionnels déjà en exercice. L'UFR de Sciences de la Santé est dotée de locaux neufs et agréables situés à proximité immédiate du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Besançon Franche-Comté. Ces deux structures collaborent pour la formation des étudiants et dans le cadre de programmes de recherche. La bibliothèque universitaire se trouve également sur ce même campus des Hauts du Chazal. En termes d'effectifs étudiants, c'est la composante la plus importante de l'Université Marie et Louis PASTEUR. **La formation en Sciences Odontologiques** est assurée à l'UFR Santé de l'UMLP localisée au **19 rue Ambroise-Paré - CS 71806 F - 25030 Besançon cedex** (<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/>)

II-STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Un **département de Sciences Odontologiques** été créé au sein de l'UFR des Sciences de la Santé de Besançon et a été accrédité en 2022 puis 2024, respectivement dans le cadre du 1^{er} cycle et du 2^{ème} cycles de formation en Sciences Odontologiques. Cette formation complète en odontologie vient s'intégrer au **continuum des formations en santé** déjà en place à l'UFR Santé de Besançon (voir schéma ci-dessous). A l'instar du département de Pharmacie, le département d'Odontologie est coordonné par un Directeur adjoint au Directeur de l'UFR Santé. Le Directeur de département préside également au comité pédagogique du département dont l'organigramme sera présenté par la suite. Dans le contexte de l'ouverture du 1^{er} cycle de notre formation en Sciences Odontologiques, une modification des statuts de l'UFR des sciences de la Santé a été réalisée début mai 2022. Ces statuts intègrent l'ensemble des formations médicales et paramédicales (**cf. document joint nommé « Statuts UFR SANTE modifiés et adoptés par le CA du 5 juillet 2022 »**). Ces statuts ont été adoptés par le conseil de l'UFR Santé le 29 juin 2022, approuvés par le conseil d'administration de l'UFC le 05 juillet 2022 et rendus exécutoires par Madame la Rectrice de l'Académie de Besançon, Chancelier des Universités, le 13 juillet 2022. L'organigramme ci-après présente **l'organisation générale administrative de l'UFR Santé**. Un **organigramme spécifique au département d'odontologie** est présenté dans la **section VII** du présent document.

INGÉNIEUR DE PRÉVENTION DES RISQUES
FABRICE NANCHE
03 81 66 52 74
06 24 16 25 63
fabrice.nanche@umlp.fr

SECRÉTARIAT DIRECTION
Marc LOUVRIER
03 63 08 23 09
marc.louvrier@umlp.fr

CHARGE DE COMMUNICATION
Rémy GIRARDIN
03 63 08 23 44
remy.girardin@umlp.fr

DIRECTRICE UFR SANTÉ
Pr. Marie-France SERONDE
direction-ufi-sante@umlp.fr

DIRECTEUR ADJOINT
Pr. Lhassane ISMAILI

RESPONSABLE des SERVICES ADMINISTRATIFS
CAROLE COINTEAU
03 81 66 55 02
06 68 15 40 07
carole.cointeau@umlp.fr

GESTION RH

BIATSS & Enseignants Hors HU
Valérie BONNET 03 81 66 55 34 valerie.bonnet@umlp.fr
Gestion des cours complémentaires
Karine GARNICHEV 03 63 08 23 42 karine.garnichev@umlp.fr
HOSPITALO-UNIVERSITAIRES
Aimene TOUEL 03 63 08 22 02 aimene.touel@umlp.fr

SERVICE TECHNIQUE et PATRIMOINE
RESPONSABLE : PHILIPPE GENET
03 81 66 55 17
06 89 34 02 58
philippe.genet@umlp.fr

Quentin SIMON
Jérôme CUCHE
Mohand SAUVAGE
Didier ANDRE

SERVICE INTÉRIEUR et LOGISTIQUE
RESPONSABLE : LUDOVIC CLOT
03 63 08 23 02
06 01 38 00 45
ludovic.clot@umlp.fr

Accueil UFR
Florence ROCH-PLANQUAIS
Isabelle FAGNARD
03 63 08 22 00
accueil-ufi-sante@umlp.fr

Courrier / Vaguemestre
Isabelle FAGNARD 06 20 33 96 63

Logistique
Alain CHAPPOY
Céline GIMBERT
Bruno MARCHAL 06 26 79 06 93
Aline MORLET
Sylvie SOLBES

Conciergerie
Eric OLIVIER 06 13 33 29 83

SERVICE INFORMATIQUE

Informatique 03 81 66 52 80
sante.informatique@umlp.fr

Clément RAMBAUD 03 63 08 22 52

Axel METADIEU 03 81 66 55 25
Yanis MAIRIA 03 63 08 23 60

SERVICE FINANCIER

RESPONSABLE : CAMILLE CREVOISIER 03 81 66 55 15
RESPONSABLE ADJOINT : MARINA PIN 03 63 08 23 46
Catherine CHEVALIER-LANNEAUX 03 81 66 52 89
Yann GORMOND 03 81 66 55 84
Sarah TELLINAI 03 63 08 22 47

SERVICE SCOLARITE

RESPONSABLE : KARINE PASTRELLO 03 63 08 22 66
karine.pastrello@umlp.fr

1^{ère} ANNÉE ÉTUDES DE SANTÉ

RESPONSABLE : LAURENT BASILETTI
03 81 66 55 26

Adeline GENEVRE 03 81 66 55 09
Fatima NEQRACHI 03 81 66 55 05

MÉDECINE

RESPONSABLE : PIERRE GAZZIERO
pierre.gazziero@umlp.fr
03 63 08 23 41

Responsable 1^{er} et 2^{ème} cycle
Fabienne LANGARD
scolarite-medecine@umlp.fr

1^{er} cycle
Fabienne LANGARD 03 63 08 22 98

2^{ème} cycle
Patricia RETROUVEY 03 63 08 22 87

Stages 1^{er} et 2^{ème} cycle
Cécile LENOIR 03 81 66 55 13

Responsable 3^{ème} cycle
Estelle TAILLARDAT
03 63 08 22 88

scolarite-medecine-cycle3@umlp.fr

Bénédicte BOULARD 03 63 08 23 51
Marie EYCHENNE 03 63 08 23 49

Département médecine générale
Lucie ILTIS 03 63 08 22 89
secretariatdms@umlp.fr

PHARMACIE

scolarite-pharmacie@umlp.fr
RESPONSABLE : YVAN GENEVOIS
03 63 08 22 38

Gestion de scolarité & thèses pharmacie
Tillie Lou DURAND 03 63 08 23 97

DEUST préparateurs en pharmacie / Licence professionnelle Propharcos
Sophie MOTA 03 63 08 22 04

ODONTOLOGIE

scolarite-odontologie@umlp.fr
RESPONSABLE : Sandra GEHIN
03 63 08 23 99
Séverine MONLLOR 03 63 08 23 57

MAÏEUTIQUE

Manon PAGNOT 03 63 08 22 50
secretariat.maieutique@umlp.fr

LICENCES PROFESSIONNELLES / MASTERS / IPA
RESPONSABLE : STEPHANIE BORDAS
03 63 08 22 86
stephanie.bordas@umlp.fr

Diplôme Etat Infirmier en pratiques Avancées (IPA)
FRANCINE SWIERCZYNSKI 03 81 66 55 62

POLE MISSIONS TRANSVERSALES APOGEE
RESPONSABLE : Claire CHATILLON
03 81 66 55 12

Service sanitaire / surveillance examens
Planification ADE / Apogee
service-sanitaire@umlp.fr sante-planification@umlp.fr
Céline FLOQUET 03 63 08 22 90 Kévin PERTUSOT 03 63 08 25 45

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A L'ENSEIGNEMENT

Medecine
Nadine VANTARD 03 63 08 25 50 (matin)
nadine.vantard@umlp.fr

Secrétariat pédagogique DU pharmacie
Sandrine GELOSO 03 81 66 55 55
du-pharmacie@umlp.fr

DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE ET DE SIMULATION

sante-pedagogie@umlp.fr

Ingénieurs pédagogiques
EMMANUELLE BORN 03 63 08 23 37

FABRIEN GARNIER 03 63 08 23 32

Merlo MEDENOU 03 63 08 23 45

Assistante administrative
MANON MILLET 03 63 08 22 17
manon.millet@umlp.fr

Centre de simulation (CESIUS)
Responsable : Jeanne-Antide ROUGE

Arlène PIGUET 03 63 08 23 61
arlene.piguet@umlp.fr

Sébastien GENINI

FORMATION CONTINUE EN SANTE

RESPONSABLE : LAURENCE BONZON
03 81 66 55 10
laurence.bonzon@umlp.fr

fc-sante@umlp.fr
Formation continue DU/DIU, capacités
Camille PICAUD 03 63 08 22 37

SIMULATION ODONTOLOGIE

Dorine BARRE 03 63 08 23 53
dorine.barre@umlp.fr

POLE FÉDÉRATIF DE SANTÉ PUBLIQUE

Lara MUGNIER-DESTAING 03 81 66 55 75
lara.destaing@umlp.fr

SERVICE AUDIOVISUEL ET MULTIMEDIA

RESPONSABLE : NICOLAS LOTTIN
03 63 08 25 99
nicolas.lottin@umlp.fr

Audiovisuel / Assistance / Visioconférence
03 63 08 23 00
sante-audiovisuel@umlp.fr

Moodle
moodle-sante@umlp.fr

David MUKOMEZA 03 63 08 23 03

Eric OLIVIER 03 81 66 56 28

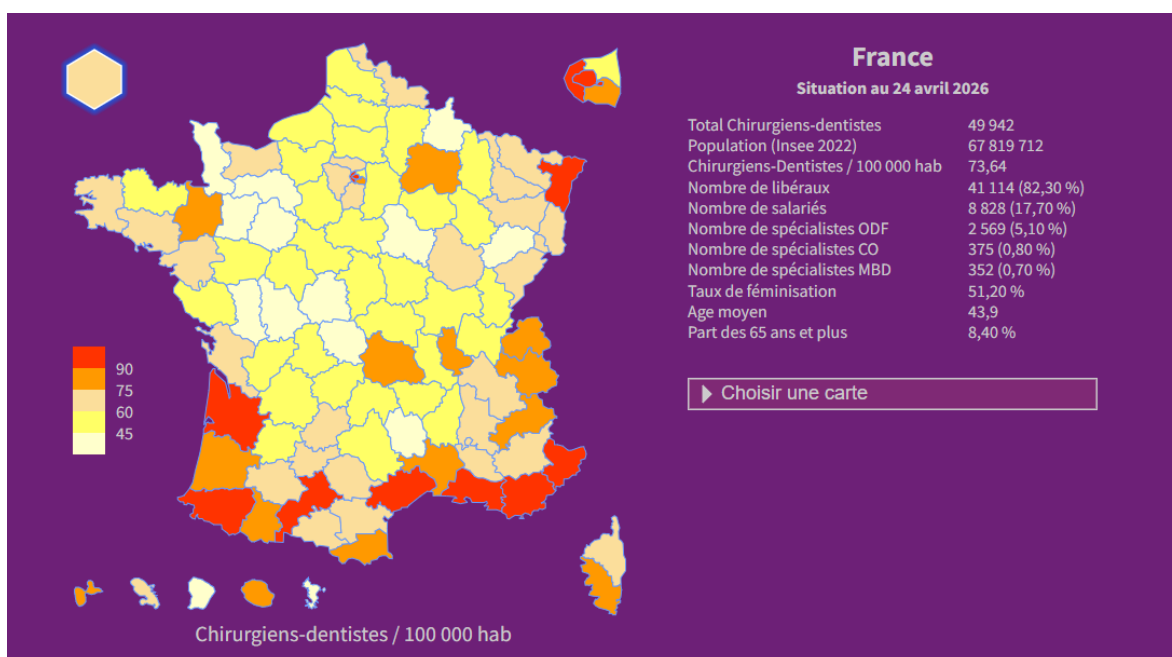
Jérémy STRIBY 03 63 08 22 91

NB : Du point de vue de la **gouvernance de notre formation** en sciences odontologiques, celle-ci est assurée par le **Dr Dina IANDOLO (MPCU-PH)**. Le Dr IANDOLO a succédé au Pr Edouard EUVRARD (PAST-PH) depuis notre dernier dossier de demande d'accréditation de 2ème cycle.

III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / BILAN DU 1^{er} et DU 2^{ème} CYCLE DES SCIENCES ODONTOLOGIQUES / PROJET PEDAGOGIQUE

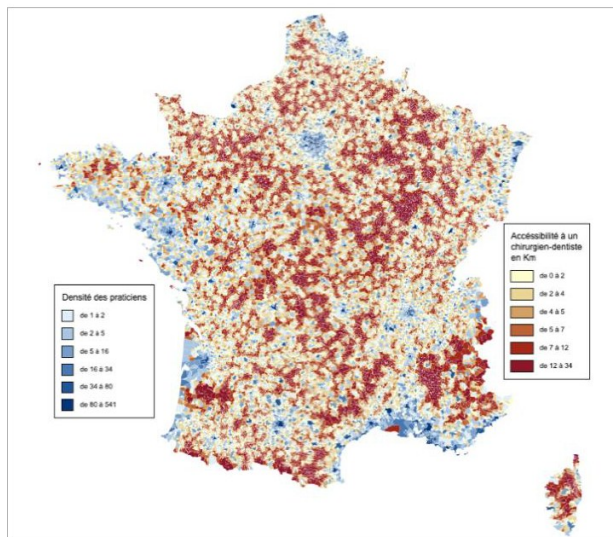
III.1 JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

En 2021, le rapport de l'ONDPS montrait que la région Bourgogne Franche-Comté disposait d'un nombre de chirurgiens-dentistes très nettement inférieur à la moyenne nationale dans tous ses départements (Densité de praticiens /100 000 habitants : Doubs : 55,2 ; Haute-Saône : 37,0 ; Jura : 49,8 ; Territoire de Belfort : 53,7 ; Côte d'Or : 57,8 ; Nièvre : 49,1 ; Saône et Loire : 49,0 ; Yonne : 35,1 ; moyenne nationale : 66,9). Le constat faisait également état que la région BFC était l'une des seules 3 régions françaises à ne pas disposer de formation en Sciences Odontologiques, avec la Normandie et la région Centre – Val de Loire. En effet, et comme le rappelle le **rapport de l'IGESR de juin 2025** « les étudiants désireux de suivre une formation en odontologie partaient se former dans les UFR d'odontologie situées dans les régions limitrophes. C'est ainsi que jusqu'en 2022, l'université de Caen envoyait ses étudiants à Rennes, l'université de Rouen à Paris et Lille, l'université de Tours à Nantes et Clermont-Ferrand ; l'université de Dijon à Nancy, l'université de Besançon à Strasbourg et l'université d'Amiens à Reims. Selon l'ONCD, il existe également un effet génération : les jeunes des régions sans faculté dentaire, telles la région Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie ou le Centre-Val de Loire, contraints de se former dans des subdivisions d'accueil ne reviennent que très peu s'installer dans leur région d'origine (5 % dans la subdivision de Besançon par exemple). Pour rompre ce cercle, à la suite de la conférence nationale du 26 mars 2021 portant sur les objectifs nationaux pluriannuels de professionnels de santé à former, six nouvelles formations ont été créées en odontologie à partir de 2022 ».



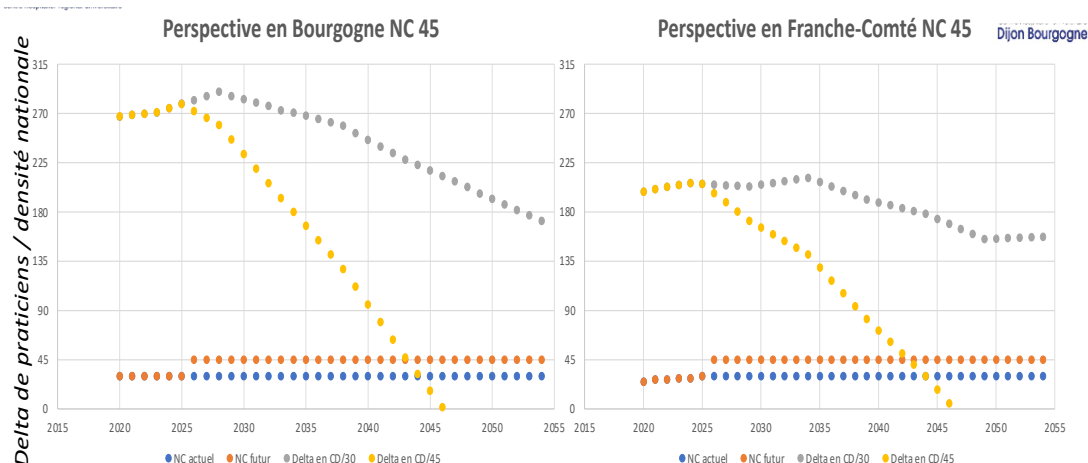
Cartographie de la densité de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants (source ONCD 24.04.26)

L'analyse actualisée au niveau national des chiffres de l'INSEE pour 2025 montre une augmentation de 4 praticiens pour 100 000 habitants en France métropolitaine (hors Ile de France), soit 67. Localement, et selon l'ONCD, une augmentation significative dans le Doubs 63.55 (+8.35), le territoire de Belfort 63.35 (+6.65) le Jura 54.45 (+4.65) et l'Yonne 40.29 (+5.1) même s'ils restent toujours sous la moyenne nationale hors Ile de France de 67 praticiens pour 100 000 habitants. Les départements de la Haute de Saône (37.41), la Côte d'or (60.81), la Saône et Loire (51.96) n'augmentent pas de manière significative et la Nièvre (46.65) a même reculé -3 praticiens pour 100 000 habitants. Malgré ces évolutions récentes, chacun des départements de la région Bourgogne Franche Comté restent sous le seuil national. Le rapport de l'IGAS et de l'IGESR de 2025 pointe également du doigt les disparités nationales et locales en termes de corrélation entre densité territoriale des chirurgiens-dentistes et l'accessibilité aux soins dentaires (en kilomètres). La cartographie ci-contre fait état de cette situation et montre à nouveau les difficultés en Bourgogne Franche-Comté. **Ci-contre, densité des chirurgiens-dentistes et accessibilité (en kilomètres) en 2024. Source ONCD 2025.**



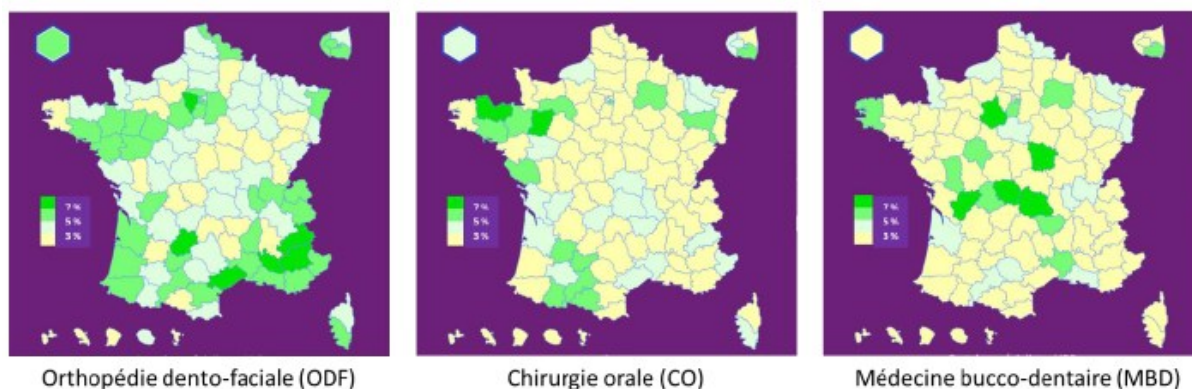
Source : ONCD, avril 2025

La relation entre absence de centre de formation et déficit de chirurgiens-dentistes est pointée par de nombreuses études. Les Facultés d'Odontologie de rattachement, dont le but principal est de former des chirurgiens-dentistes au plus près des besoins des territoires de santé, ont du mal à remplir ce rôle. Comme illustré dans chacun des graphiques suivants, l'augmentation progressive du *numerus apertus* en PASS dans les UFR de Médecine à elle seule n'a que peu d'impact sur le taux de retour des étudiants en région et participe au contraire à une surpopulation de territoires déjà surchargés en offre de soins (par exemple le Bas-Rhin avec une densité de chirurgien-dentiste de 90,2 praticiens pour 100 000 habitants pour une moyenne nationale à 65,1). En termes de perspectives d'évolution du *numerus apertus*, la seule augmentation du nombre d'étudiants à former à 45/an pendant 10 ans ne permettra d'atteindre la moyenne nationale de densité en chirurgiens-dentistes qu'en 2045. De plus, les Facultés dentaires sont actuellement submergées d'étudiants qui ont de plus en plus de mal à accéder aux fauteuils et aux patients comme le montrent de nombreuses enquêtes.



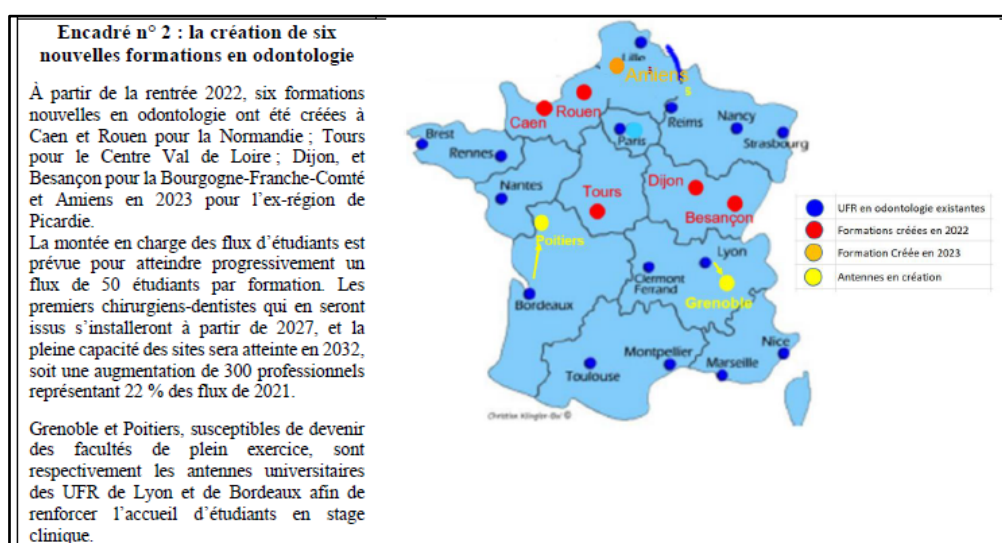
En outre, le rapport de l'IGAS et de l'IGESR de 2025 indique également que la couverture territoriale des 3 spécialités reconnues par l'arrêté du 31 mars 2011 modifié soit la chirurgie orale (CO), la médecine bucco-dentaire (MBD) et l'orthopédie dento-faciale (ODF), est tout à fait inégale sur le territoire national et en région Bourgogne Franche-Comté en particulier. Cet état des lieux est résumé dans les 3 cartographies ci-dessous sourcées via l'ONCD.

Densité des chirurgiens-dentistes spécialistes en 2025. Source ONCD



C'est dans ce contexte, et en réponse à la situation actuelle que **la structuration forte d'une filière complète de formation en Sciences Odontologiques en région BFC, et plus précisément sur les sites de Besançon et Dijon permettra à termes de :**

1. Renforcer rapidement l'offre de soins bucco-dentaires dans territoires en déficit de chirurgiens-dentistes ;
2. Créer deux nouveaux pôles d'attractivité pour les personnels HU et PH en odontologie ;
3. Renforcer l'attractivité de la BFC en termes d'installation pour les jeunes praticiens grâce à la création de 2 centres universitaires de référence régionaux associés à des multiples centres de recours décentralisés sur le territoire de BFC et en lien avec les professionnels libéraux,
4. Fixer en région BFC tous les étudiants en odontologie sélectionnés en première année d'études de santé, pour faire jouer à plein les mécanismes régionaux de régulation de la démographie dentaire.



Source : IGESR N° 23-24 242A - juin 2025 IGAS N° 2024-077R

La création de 8 nouveaux sites de formation en odontologie dès la rentrée 2022-2023, dont Dijon et Besançon, a été annoncée par le Premier Ministre le 2 décembre 2021. En amont de cette annonce, c'est, dès le mois de juillet 2021, que les différents acteurs et parties prenantes de ce projet d'envergure se sont réunis activement, avec le soutien fort de l'ARS BFC et de la Région : les Universités de Bourgogne Europe et l'Université Marie et Louis PASTEUR, les UFR des Sciences de la Santé de Dijon et Besançon, l'Agence Régionale de Santé BFC, le CHU Besançon Franche-Comté et de Dijon (Direction et Services cliniques), les membres du comité pédagogique, Grand Besançon Métropole, Dijon Métropole, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Rectorat d'Académie, l'URPS, les ordres des chirurgiens-dentistes. Chacune de ces instances a travaillé de concert et ont participé tous les 2 mois à des réunions de comités de pilotage (COPIL) et de comités techniques (COTEC). Chacune des instances listées ci-dessus est représentée au sein des deux comités, avec des représentants décisionnaires dans le COPIL et des référents techniques du COTEC. Cette organisation a permis ainsi d'assurer un suivi régulier des avancées techniques tant du point de vue universitaire qu'hospitalier, la diffusion d'informations, la synchronisation des actions à mener pour l'atteinte des livrables, l'articulation avec chacun des financeurs, la prise de décisions et les arbitrages si nécessaire. En interaction avec toutes les composantes du projet et pour faciliter la conduite de ce projet ambitieux, deux co-chefs de projet ont été recrutés par chacune des deux UFR des Sciences de la Santé de Besançon et Dijon, à hauteur d'un mi-temps chacun, financés par l'ARS BFC : Gwenaël ROLIN a rejoint l'équipe projet en juillet 2021 pour Besançon et le Dr. Caroline HOUTMANN en mars 2022 pour Dijon. Cette organisation de co-chefferie de projet permet un travail conjoint, facilité et convergeant entre les deux sites. Suite à l'ouverture des deux sites, les différents acteurs du projet ont continué le travail en COPIL et COTEC afin de préparer les cycles suivants. Les chefs de projet ont été reconduits dans leur fonction et ont pris de nouvelles responsabilités au sein des deux filières. Enfin, les ouvertures du premier cycle puis du deuxième cycle ont été marquées par des moments d'inauguration conjointe à Besançon et à Dijon (voir ci-après).



Inauguration des formations en Sciences Odontologiques de Besançon (à gauche) et de Dijon (à droite) en octobre 2023.



Inauguration des centres d'enseignements et de soins dentaires de Besançon (en haut) le 14 janvier 2025 et à Dijon (en bas) le 1^{er} décembre 2025.

III.2. BILAN DU 1er et DU 2ème CYCLE DES SCIENCES ODONTOLOGIQUES

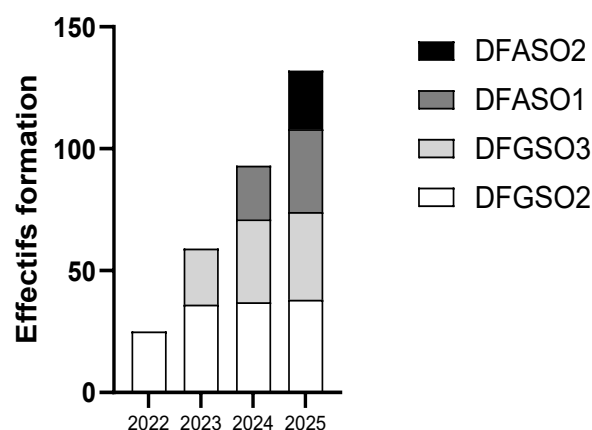
Le 1er cycle de formation en Sciences Odontologique (DFGSO2 et DFGSO3) a ouvert ses portes en septembre 2022 aux premiers étudiants formés à Besançon. Une deuxième rentrée universitaire a eu lieu en septembre 2023. À l'issue de ce 1^{er} cycle, les étudiants doivent donc logiquement poursuivre leur cursus en 2^{ème} cycle (formation approfondie en sciences odontologiques : DFASO1 et DFASO2). Les premiers étudiants intégrant ce 2^{ème} cycle sont entrés en DFASO1 en 2024-2025 puis en DFASO2 en 2025-2026. Au cours de ces deux années, leur formation préclinique précédemment acquise est élargie à la pratique clinique en milieu hospitalier. À Besançon, cette formation clinique est permise depuis la rentrée de septembre 2024 grâce à la création du Centre d'Enseignement et de Recherche en Soins Dentaires (voir détails section IV.2 du présent document). La formation pratique clinique permet ainsi aux étudiant d'appliquer les connaissances théoriques acquises en DFGSO2 et DFGSO3, augmentées des connaissances spécifiques à approfondir et compléter dans les différentes disciplines de l'odontologie en DFASO1 et DFASO2. En effet, les 4^{ème} et 5^{ème} année d'études en Sciences Odontologiques, permettent aux étudiants d'accéder à une formation pratique et clinique. Au terme de ces deux années de formation, les étudiants sont capables d'élaborer un plan de traitement et de réaliser les actes correspondants sur les patients, réaliser une démarche scientifique et travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ce cycle débouche sur l'obtention du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO).

Nous présentons ci-dessous l'évolution des effectifs depuis 2022, pour chacune des années de formations au regard d'indicateurs, tels que la répartition femmes-hommes, l'origine géographique des étudiants, le nombre de redoublement.

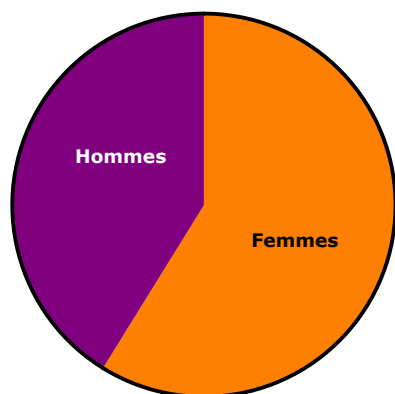
Tableau des effectifs par niveau de formation et par année de rentrée universitaire

	D2	D3	D4	D5	D6
2022	25	-	-	-	-
2023	36	23	-	-	-
2024	37	34	22	-	-
2025	38	36	34	24	-

En termes de nombre total d'inscrits dans le cursus en Sciences Odontologiques de Besançon, la figure ci-contre montre également l'augmentation constante de nos capacités d'accueil, passant de 25 étudiants en 2022, à 59 en 2023, 93 en 2024, et aujourd'hui **132 étudiants en 2025-2026**. L'envergure des promotions, à « taille humaine », nous permet une proximité facilitée avec les étudiants. Toute l'équipe pédagogique et administrative est plus facilement à leur écoute et est à même de s'adapter aux demandes des étudiants en cas de difficultés et pour **l'amélioration continue de la formation**.



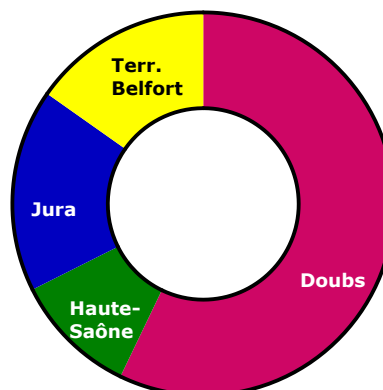
Au cours des différents passages aux années de formation supérieures, nous avons relevé le **nombre de redoublement**. En DFGSO2, nous comptabilisons 2 redoublements en 2022-2023, 1 en 2023-2024, 3 en 2024-2025. En DFGSO3, il s'agissait de 1 redoublement en 2023-2024, 2 en 2024-2025. En DFASO1, nous n'avons relevé aucun redoublement en 2024-2025. Les chiffres pour les promotions de 2025-2026 seront connus à l'issue de jury de fin d'année universitaire. Du point de vue des mouvements des étudiants entrant en formation en Sciences Odontologiques en bénéficiant du **système des passerelles vers DFGSO2**, nous observons 2 passerelles Médecine en 2023-2024, 3 passerelles Pharmacie en 2024-2025 et 2 passerelles Médecine en 2024-2025. **Sur l'ensemble des 132 étudiants, tout niveau confondu, nous présentons ci-dessous la répartition Femmes-Hommes ainsi que l'origine géographique régionale des élèves.**



Total=136

58.82% 80 Femmes
41.18% 56 Hommes

Répartition Femmes-Hommes



57.14% (25)
10.48% (39)
17.14% (70)
15.24% (90)

Origine géographiques des étudiants

La répartition Femmes-Hommes de l'ensemble de nos étudiants est représentative des celle des effectifs par promotion. Notre effectif rend compte de promotions très féminine. Du point de vue de l'origine géographique des étudiant, ceux-ci proviennent majoritairement du département du Doubs puis à part quasiment égale du Jura, De Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Des mouvements d'échanges d'étudiants ont également eu lieu avec les facultés de Strasbourg (n=1) et Nancy (n=1) montrant ainsi le positionnement de notre formation aux coté de nos facultés support et l'attractivité de notre pôle de formation.

IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

Depuis 2022, nous avons augmenté progressivement le nombre d'étudiants entrant en formation en DFGSO2 jusqu'à atteindre un seuil actuel garantissant la qualité de notre formation au regard des dispositions pratiques de nos installations, en particulier pour les travaux pratiques, qui nous imposent une **capacité d'accueil à 36 nouveaux entrants en DFGSO2 par an tout en prenant en compte la part variable des redoublements.**

Nous projetons un nombre total de 180 étudiants en formation par an (cycle court) à raison de 36 étudiants par promotion (hors passerelles et redoublements) et donc 36 praticiens diplômés sortant chaque année de notre formation. En complément du tableau présenté dans la section précédente, nous montrons ci-après le prévisionnel de nos effectifs jusqu'à 2030.

Tableau des effectifs par niveau de formation et par année de rentrée universitaire actuels (noir) et prévisionnels (bleu)

	D2	D3	D4	D5	D6
2022	25	-	-	-	-
2023	36	23	-	-	-
2024	37	34	22	-	-
2025	38	36	34	24	-
2026	36	38	36	34	24
2027	36	36	38	36	34
2028	36	36	36	38	36
2029	36	36	36	36	38
2030	36	36	36	36	36

V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

V.1 Moyens financiers

Afin d'assurer la mise en place de la formation et d'accompagner l'évolution du nombre d'étudiants entrants, nous présentons ci-après le budget pluriannuel concernant les ressources humaines et les frais de fonctionnement.

Synthèse des coûts										
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Débit	Moyens RH	156 793 €	546 878 €	779 261 €	1 022 936 €	1 338 370 €	1 697 026 €	1 051 296 €	1 254 896 €	1 307 181 €
	Dépenses nouvelles de l'année (flux)	156 793 €	76 500 €	79 384 €	84 908 €	145 618 €	67 419 €	195 690 €	19 095 €	19 095 €
	année pleine n pour prise en compte (n+1)	470 378 €	229 499 €	238 152 €	254 723 €	436 855 €	202 258 €	855 606 €	1 235 801 €	1 288 086 €
	Fonctionnement									
	Dépenses totales de l'année (flux)	71 176 €	115 182 €	148 281 €	272 789 €	336 217 €	346 929 €	597 207 €	387 207 €	387 207 €
	Total	227 969 €	662 060 €	927 542 €	1 295 725 €	1 674 587 €	2 043 955 €	1 648 503 €	1 642 103 €	1 694 388 €
Crédit	Financement	234 000,00 €	540 000,00 €	918 000,00 €	1 368 000,00 €	1 818 000,00 €	2 034 000,00 €	1 665 000,00 €	1 665 000,00 €	1 665 000,00 €
Equilibre budgétaire		6 031,27 €	-122 059,72 €	- 9 541,62 €	72 275,00 €	143 413,18 €	- 9 955,14 €	16 497,00 €	22 897,00 €	- 29 388,00 €
Equilibre budgétaire sur la période		90 168,96 €								

Notre budget pluriannuel en termes de RH et de fonctionnement a été revu jusqu'en 2030 en fonction de la progression de la montée en charge de l'effectif total des étudiants formés à l'UFR des Sciences de la Santé.

Du point de vue RH et comme spécifié précédemment, en plus de notre effectif actuel (2 MCU-PH, 3 PAST-PH, 3 MAST-PH, 1 CCU-AHU, 1 MCf-HDR, 4 personnels BIATSS), nous souhaitons compléter notre équipe pédagogique en visant le recrutement de 4 enseignants associés (Dr Patrick Nicoulaud et le Dr Ihssane Abdelmalak en tant que MAST, et les Drs Emilie Blasi et Ilham Kisbi) et la préparation du Dr Hazem Aboeliel pour une poste de MCU-PH. Nous prévoyons également l'ouverture d'un poste de PU en 2028 en soutien à l'équipe pédagogique. Nous souhaitons également pouvoir renforcer notre effectif BIATSS par le recrutement d'un ETP en soutien administratif et d'un ETP (technicien biomédical) pour l'accompagnement des activités de travaux pratiques. Plus globalement, nos dépenses hors RH sont en lien avec les postes de dépenses suivants : fournitures pédagogiques et consommables, maintenance des équipements pédagogiques, maintenances bâtimementaires, coûts indirects (formations, pilotage, recherche), déplacements, fonctionnement administratif. Le crédit affiché est quant à lui calculé en fonction du nombre d'étudiant et de la subvention de charge de 9000 euros par étudiant, tel qu'affiché lors des dossiers d'accréditation du 1^{er} et du 2^{ème} cycle. Au regard des dépenses ainsi comptabilisées et du crédit calculé en fonction du nombre d'étudiants en formation, nous présentons sur la période un budget équilibré.

V.2 Moyens humains

V.2.1 Volet universitaire

Nous présenterons section VIII l'organigramme complet de la formation en Sciences Odontologique de Besançon. Comme indiqué, nous présentons l'équipe support et pédagogique organisée par pôle d'activités. Chacun de nos départements est placé sous la responsabilité d'un référent disciplinaire. **Pour l'année universitaire 2025-2026, nous comptons ainsi : 2 MCU-PH, 3 PAST-PH, 3 MAST-PH, 1 CCU-AHU, 1 MCf-HDR, 4 personnels BIATSS.**

L'effectif de notre pool de 10 enseignants statutaires et complétés par de nombreux enseignants vacataires et intervenant libéraux listés dans l'organigramme. Afin de proposer à nos élèves une formation de qualité, en constante amélioration, nous allons poursuivre nos efforts de consolidation de notre équipe pédagogique pour la prochaine année universitaire 2026-2027.

Notre prospective vise le recrutement de 4 enseignants associés : Dr Patrick Nicoulaud et le Dr Ihssane Abdelmalak en tant que MAST, et les Drs Emilie Blasi et Ilham Kisbi en tant qu'enseignants associés. Aussi, et pour structurer notre formation autour d'un axe fort hospitalo-universitaire, nous souhaitons préparer le Dr Hazem Aboeliel pour une poste de MCU-PH.

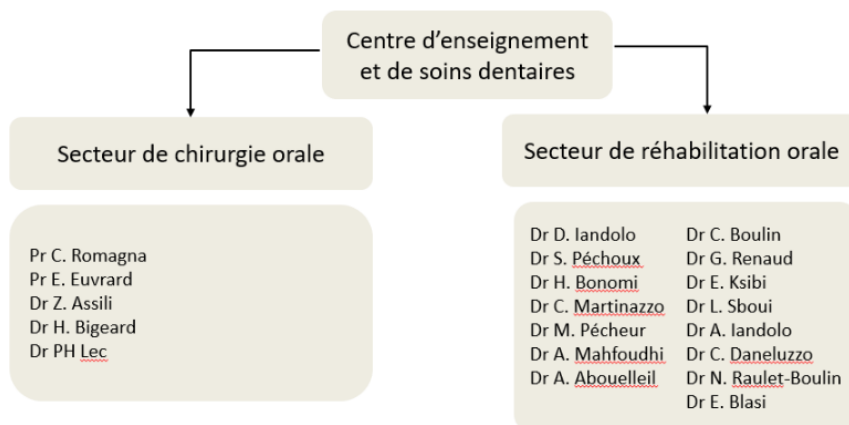
Aussi, comme indiqué plus haut et dans le cadre de la collaboration et de la mutualisation de différents enseignements avec nos collègues de Dijon, nous savons compter sur l'équipe pédagogique de la formation dijonnaise qui apparait dans le tableau suivant.

	Statut	ETP	UFR de rattachement	Spécialité
Pr V AHOSSI	PU associé	0.5	UFR Sciences de santé Dijon	Chirurgie orale
Dr R. EID	MC associée	1	UFR Sciences de santé Dijon	Prothèses
Dr M ISSAD	CCU AH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Chirurgie orale
Dr N-A AL-HALABI	CCU AH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Parodontologie
Dr C KOEKL COREN	MC associée	0.5	UFR Sciences de santé Dijon	Prothèses MBD
Dr R HAINOT	MC associée	0.5	UFR Sciences de santé Dijon	Odontologie pédiatrique
Dr A LAGROST	Assistant spécialiste partagé	1	CHU Dijon/Semur Chargé de cours	Chirurgie orale
Dr M. FOUCHER	PH contractuel	1	CHU Chargé de cours	Odontologie pédiatrique
Dr T. ALKHALED	PH contractuel	1	CHU Chargé de cours	DRE* Prothèses
Dr A VICCHIO	MC associé	0.5	UFR Sciences de santé Dijon	DRE* Spécialité Endodontie
Dr H. KAMOUN	PH contractuel	1	CHU Chargé de cours	ODF

*Dentisterie Restauratrice et Endodontie

V.2.2 Volet hospitalier

- **Au CESD du CHU Besançon Franche-Comté** compte un effectif sénior de personnel médical détaillé ci-dessous dédié à la supervision des pratiques des étudiants en formation clinique. Ils sont également responsables de la validation des actes réalisés. L'effectif actuel permet d'assurer une capacité d'encadrement de 2 encadrants pour 12 fauteuils (soit 1 encadrant pour 6 binômes d'étudiants). **Le diagramme ci-après montre l'organisation du CESD en deux grands secteurs d'activités**, la chirurgie orale (5 praticiens) et la réhabilitation orale (15 praticiens).



Le tableau suivant présente et détaille le contingent hospitalo-universitaire de l'effectif du CESD ainsi que les responsabilités de chacun. Pour compléter l'équipe, un praticien vacataire a été recruté en clinique (Dr Emilie BLASI), deux praticiens vacataires encadrent les étudiants (Dr Christian BOULIN et Dr Nicole RAULET BOULIN) et trois praticiens associés sont également présents au CESD (Dr Hazem ABOUELLEIL, Dr Raja ALOUI, Dr Elhem KSIBI). Les *curriculum vitae* de chacun des personnels vacataires sont joints en annexes à notre dossier de demande d'accréditation.

Titre / Prénom / NOM	Statut	ETP	Rattachement institutionnel	Responsabilités / Spécialité clinique	Année de recrutement
Dr Sophie PECHOUX	PH	1	CHU Besançon Franche-Comté, Centre d'enseignement et de soins dentaires (CESD)	- Responsable du CESD - Activité clinique hospitalière - Qualifiée en Médecine Bucco-dentaire - Encadrement clinique et pédagogique	Antérieur à l'ouverture du CESD
Dr Dina IANDOLO	MCU - PH	1	UFR Santé Besançon / CESD	- Directrice de la formation en Sciences Odontologiques - Encadrement clinique et pédagogique - Endodontie / Dentisterie conservatrice	Septembre 2024
Dr Alfredo IANDOLO	MCU - PH	1	UFR Santé Besançon / CESD	- Encadrement clinique et pédagogique - Endodontie / Dentisterie conservatrice	Septembre 2024
Pr Édouard EUVRARD	PAST-PH	1	UFR Santé Besançon / CHU	Chirurgie orale	Antérieur à l'ouverture du CESD
Pr Christine ROMAGNA	PAST - PH	0,40	CESD / UFR Santé Besançon <i>Contractuelle temps partiel</i>	- Parodontologie - Responsable du département de chirurgie orale encadrement clinique et pédagogique	Septembre 2024
Dr Alaadine MAHFOUDI	MAST - PH	1	CESD / UFR Santé Besançon <i>Contractuel</i>	- Prothèse - Responsable de l'enseignement de prothèse	Septembre 2025
Dr Clara MARTINAZZO	CCU-AH	1	UFR Santé Besançon / CESD	- Responsable du département d'Odontologie pédiatrique encadrement clinique et pédagogique - Responsable du département d'encadrement clinique et pédagogique encadrement clinique et pédagogique	Novembre 2024
Dr Hélène BIGEARD	MAST - PH	0,2 ETP	UFR Santé Besançon / CESD/ HNFC	- Activité clinique / stages actifs - Responsable de structure interne HNFC. - Co-Responsable du département de Parodontologie encadrement clinique et pédagogique. - Coordination stages actifs	Septembre 2024

- Au service de chirurgie dentaire à l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) et sous la responsabilité du Dr Hélène BIGEARD, Maître de Conférences Associée et Praticien Hospitalier, l'équipe clinique encadrante du service de chirurgie dentaire de l'HNFC est composée de l'effectif en chirurgiens-dentistes suivant :

Prénom NOM	Fonction	Département d'exercice	ETP à l'HNFC
Dr Eric BESCH	Chirurgien-dentiste	90	0,2
Dr Florian EGLIN	Chirurgien-dentiste	90	0,1
Dr Isabelle CORBAT	Chirurgien-dentiste	70	0,1
Dr Romain DOLIVEUX	Chirurgien-dentiste Qualifié en chirurgie orale en Allemagne depuis 2014	68	0,1
Dr Anthony DUMEL	Chirurgien-dentiste	90	0,1

Afin de renforcer l'équipe clinique, une prise de contact est en cours avec 3 praticiens supplémentaires.

V.3.Locaux

V.3.1 Locaux universitaires

Les dispositions bâtimentaires prises dès 2022 pour permettre l'accès des étudiants à une formation préclinique de qualité sont pérennisées depuis. Il s'agit en effet des locaux techniques dédiés à la formation pratique des étudiants sur simulateurs et en laboratoire de prothèse, comme rappelé ci-après :

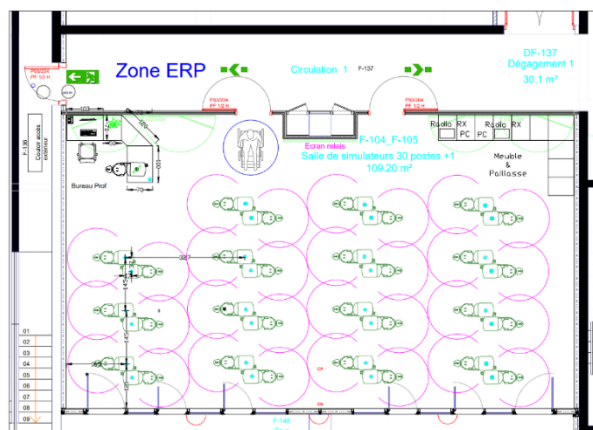
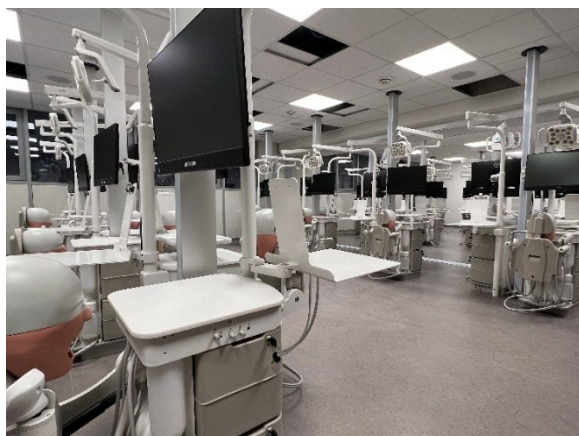
Les enseignements pratiques de prothèse (occlusodontie) et techniques prothétiques en implantologie (flux numérique) sont réalisés au Centre de Formation des Apprentis Hilaire de Chardonnet de Besançon. Cette collaboration entre nos deux établissements permettra de proposer aux étudiants d'avoir accès à une expertise et un environnement d'enseignement idéal. En termes d'accessibilité, l'UFR Santé et le CFA sont extrêmement proches l'un de l'autre, et l'accès depuis l'Université est aisé et rapide pour les étudiants. Le trajet moyen entre les 2 sites est de 12 minutes porte à porte en transport en commun (Tramway). Le CFA est également accessible par les étudiants en voiture, ou autre moyen de locomotion grâce à la présence de pistes cyclables. Une convention de mise à disposition des locaux et matériels a été signée dès 2022, permettant ainsi l'accueil des étudiants et du personnel universitaire assurant la formation. La mise à disposition de ces locaux est prévue à hauteur d'une journée complète par semaine. Le plateau technique permet d'accueillir des groupes de 18 étudiants maximum. Ainsi, les étudiants sont répartis en groupes de travail, et une rotation matin/après-midi sera prévue sur des journées dédiées à ces enseignements pratiques. Le CFA Hilaire de Chardonnet dispose d'un plateau technique de 400 m² dédié à la formation et composé de :

- Une salle d'enseignement technique équipée de 16 postes principaux (micromoteurs, aspiration, bunsen) et de 12 postes céramique (avec turbine et aspiration)
- Deux salles de fonction équipées de fours, tours à polir, sableuses, frondes...
- Une salle CFAO équipée de scanner et d'imprimantes 3D.

Dans le cadre de ce projet de collaboration, une convention a été signée dès 2022 et est depuis renouvelée à échéance (voir la dernière version joint à ce dossier).

Formation préclinique à l'UFR santé : Un espace de plus de 100m² dédié à l'installation de 30 simulateurs étudiants et d'un poste enseignants a été créé et ouvert en janvier 2023 dans les locaux de l'UFR Santé de Besançon. Cette création a été permise grâce à la transformation de deux salles informatiques dont la restructuration a été assurée par le service technique et patrimoine de l'UFR Santé. Cet espace nous a permis d'installer 31 postes de simulation de marque Adec® (voir ci-dessous). Les simulateurs sont munis d'équipements informatiques permettant une pédagogie interactive avec l'enseignant grâce notamment à la retransmission vidéo sur écran des gestes réalisés. 3 postes de radio (Actéon) ont été mis en place dans l'espace de simulation et installés dans des caissons plombés conformément à la réglementation en vigueur. Cette salle a fait l'objet d'une visite lors de l'inauguration de la filière en octobre 2023 ([L'université de Franche-Comté inaugure sa filière odontologie ! | L'ACTU de l'Université de Franche-Comté \(univ-fcomte.fr\)](https://www.univ-fcomte.fr/actualites/2023/10/la-filieres-odontologie-est-officiellement-ouverte))

Attendant à l'espace de simulation, deux vestiaires (1 vestiaire femme et 1 vestiaire homme) ont été construits de façon à permettre aux étudiants de travailler dans des conditions vestimentaires, d'hygiène et de sécurité, similaires à celle d'une activité au fauteuil. Un espace de stockage a été sanctuarisé pour accueillir les consommables nécessaires aux activités des étudiants. Enfin, 2 bureaux et une salle de réunion ont été construits et aménagés aux niveaux du bâtiment administratif de l'UFR Santé de Besançon. Ces nouveaux espaces sont dédiés à la formation en odontologie.



Salle de travaux pratiques – Salle des « fantômes » pour la formation préclinique du 1^{er} cycle

En mai 2025, nous avons recruté Madame Dorine BARRE en tant que personnel technique en charge de la mise en place, du suivi des travaux pratiques, des commandes afférentes à cette activité, et de la maintenance préventive et curative des matériels de simulation. En tant qu'ancienne assistante dentaire, Madame BARRE est un atout majeur qui contribue activement à proposer une formation pratique de qualité au côté de l'équipe pédagogique.

V.3.2 Locaux hospitaliers

➔ **Centre d'Enseignement et de Soins Dentaires (CESD) du CHU Besançon Franche-Comté :** Le CHU a piloté un projet de construction d'un bâtiment neuf visant à abriter le Centre d'Enseignement et de Soins Dentaires dans le but d'assurer la formation clinique des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle issus de la formation en sciences odontologique de l'UFR des Sciences de la Santé de Besançon. Le bâtiment peut accueillir 40 fauteuils

dentaires. Pour répondre à des enjeux environnementaux et calendaires, le mode constructif a été basé sur 2/3 de la surface sur de la construction en ossature bois et fabriquée "hors site" et sur 1/3 de la surface en construction traditionnelle béton. A l'issue d'un concours, c'est l'Entreprise bisontine Groupe 1000 qui a été retenue pour la conception et la réalisation du bâtiment. Elle est associée au cabinet d'Architectes CRR Ecritures architecturales. Le bâtiment a été mis en service à la rentrée de septembre 2024 pour l'arrivée des premiers étudiants en 4^{ème} année (DFASO1). Pour relever ce défi, les travaux avaient débuté dès juillet 2023 (fondations) avec un démarrage des gros œuvres en septembre. La réception des travaux a été faite au 31 mai 2024.



CESD du CHU Besançon Franche-Comté

Aujourd'hui, le CESD dispose d'une surface de 3600 m² répartie sur 3 niveaux (rez de Jardin, rez de chaussée, R+1). Le rez de chaussée est relié à l'ensemble hospitalier existant par une passerelle. Les 40 fauteuils sont répartis en 6 secteurs : patients couchés, urgences (de jour), chirurgie parodontologique (dont implantologie), odontologie pédiatrique, orthodontie, prothèse / odontologie conservatrice. 16 premiers fauteuils dentaires ont été installés sur l'été 2024 pour permettre l'accueil des premiers étudiants en septembre 2024. La montée en charge est ensuite réalisée sur 3 ans jusqu'à atteindre le capacitaire de 40 fauteuils.

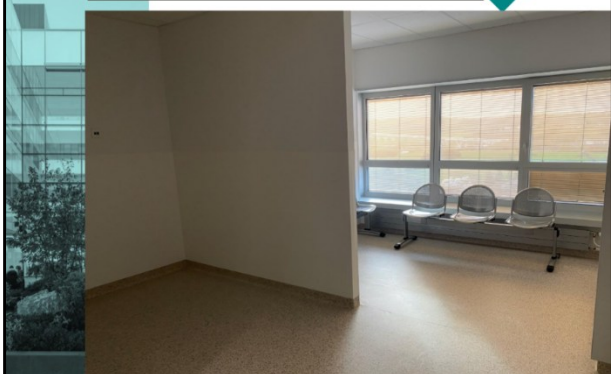
→ **Service de chirurgie dentaire à l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC), inauguré le 20 avril 2026.** Le service a pu être ouvert au sein de l'ancien service d'urologie le quel a été réaménagé et équipé pour cette nouvelle activité. Une attention particulière a été faite au regard de l'accueil des publics les plus vulnérables comme les patients porteurs de handicaps. En effet, chaque cabinet peut accueillir un lit ou un fauteuil roulant. L'environnement de soin a été également prévu de façon à apporter de la couleur pour les patients reçus et ainsi rendre plus agréables les soins. L'ouverture de ce service marque un moment important dans le renforcement de l'accès aux soins bucco-dentaires dans le Nord Franche-Comté et la Région dans son ensemble.

Cette nouvelle structure (voir les photos ci-après) comprend 10 cabinets dentaires et pourra accueillir les étudiants de 6^{ème} année en formation en sciences odontologiques et encadrés par une équipe dédiée.

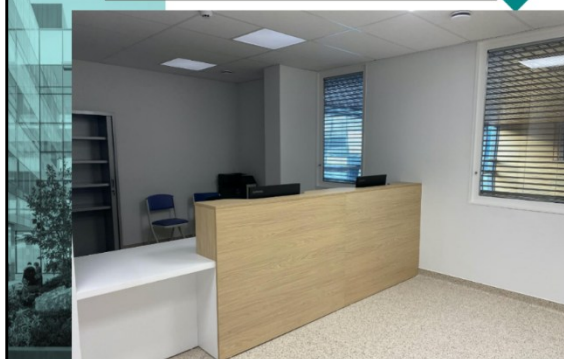
Ce projet représente un investissement de trois millions d'euros soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Pôle Métropolitain du Nord Franche-Comté. L'unité a été conçue

pour répondre aux besoins de la population tout en constituant un véritable outil pédagogique pour la formation des étudiants de troisième cycle en odontologie. Dès septembre, douze étudiants de sixième année seront accueillis au sein du service hospitalier. Encadrés par des praticiens seniors, ils assureront des consultations en binôme. Cette organisation permet aux étudiants d'acquérir une expérience clinique en conditions réelles tout en contribuant à une mission de service public. À terme, l'objectif est d'accueillir jusqu'à quarante étudiants par an afin de renforcer durablement l'offre de soins régionale et favoriser l'installation future de jeunes praticiens dans le Nord Franche-Comté.

Salle d'attente



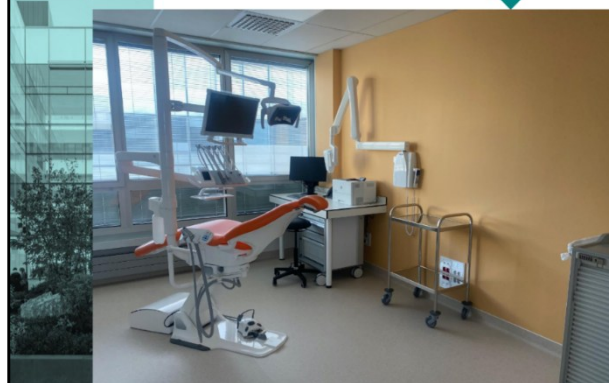
Accueil des patients



Cabinets dentaires



Cabinets dentaires



VI - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation : Dr Dina IANDOLO, Directrice de la formation en Sciences Odontologiques de l'UFR des Sciences de la Santé de Besançon

VII - PRESENTATION DE L'EQUIPE DE PILOTAGE

- Comité de pilotage du projet de développement de la formation du DFGSO mis en place en 2022-2023 et 2023-2024, **le DFASO 2024-2025 et 2025-2026** et le **3^{ème} cycle à partir de 2026**.

Avec le soutien fort et pérenne de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté et de la Région, les acteurs du développement de la formation en Sciences Odontologiques sont l'Université Marie et Louis PASTEUR et l'Université de Bourgogne Europe, l'UFR des Sciences de la Santé de Besançon et l'UFR de Sciences de la Santé de Dijon, les CHU de Besançon et de Dijon, les membres du Comité Pédagogique, Grand Besançon Métropole, Dijon Métropole, Le Rectorat d'Académie, l'URPS, les Ordres des chirurgiens-dentistes. Un comité de pilotage (COPIL) et un comité technique (COTEC) ont été mis en place dès 2021 et ont permis d'accompagner l'obtention de l'accréditation pour le 1^{er} cycle en 2022 puis le 2^{ème} cycle en 2024. Depuis ces acteurs continuent leurs travaux et d'apporter leur soutien au projet d'ouverture du 3^{ème} cycle de formation en Sciences Odontologiques de Besançon et de Dijon. En interaction avec toutes les composantes du projet, les 2 co-chefs de projet, Gwenaël ROLIN pour Besançon et le Dr Caroline HOUTMANN pour Dijon, poursuivent leur travail conjoint et facilité entre les deux sites.

- Comité pédagogique

Notre comité pédagogique est dirigé par le Dr Dina IANDOLO et est composé des membres suivants : **Dr Dina IANDOLO** (MCU-PH), **Dr Alfredo IANDOLO** (MCU-PH), **Pr Edouard EUVRARD** (PAST-PH), **Pr Christine ROMAGNA** (PAST-PH), **Dr Hélène BIGEARD** (MAST-PH), **Dr Alaeddine MAHFOUDHI** (MAST-PH), **Dr Clara MARTINAZZO** (CCU-AH), **Dr Philippe MAURIN** (MAST-PH), **Dr Gwenaël ROLIN** (Mcf), **Pr Laurent TATU** (PU-PH) et **Pr Malika BOUHADI** (PU-PH) (Membres enseignants médecins responsables d'UE), **Fabien GARNIER** (ingénieur pédagogique), ainsi que de **Sandra GEHIN** et **Séverine MONLLOR**, responsables administratives. Le comité pédagogique se réunit à intervalles réguliers, 4 fois par an, en plus du jury de fin de semestres et de fin d'année.

VIII- PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Comme indiqué section V.2.1, nous présentons ci-après l'organisation de notre équipe pédagogique, sous la direction du Dr Dina IANDOLO. Les CV des nouveaux enseignants (non titulaires) ayant rejoint l'équipe pédagogique sont joints à ce dossier.

Sciences Odontologiques – Organigramme

Directrice : Dr Dina IANDOLO, MCU-PH

Scolarité

Responsable de scolarité odontologie: Mme Sandra GEHIN
Gestionnaire de scolarité odontologie: Mme Séverine MONLLOR

Pathologies et chirurgie buccales

Responsable: Dr. Edouard EUVRARD, PAST-PH

Parodontologie

Responsable: Dr. Christine ROMAGNA, PAST-PH
Adjointe: Dr. Hélène BIGEARD-JOUFFROY, MAST-PH

Orthopédie dento-faciale et odontologie pédiatrique

Responsable: Dr Philippe MAURIN, MAST-PH
Assistante hospitalo-universitaire: Dr Clara MARTINAZZO, CCU-AHU

Prévention, Épidémiologie, Économie de la santé, Déontologie, Odontologie légale

Enseignants: PA. FLUSIN, T. PRESSIGOUT, M. GIFFARD, F. Droz-Barthelet, J. GIUSTINIANI, M. AUZAS, M. V. TROSSAT, J. CHEVANCE, M. LECUELLE, L. MALFROY, G. DROGOU

Unité de simulation (Odontosim)

Responsable: Dr. Alfredo IANDOLO MCU-PH
Technicienne Laboratoire: Mme Dorine BARRE
Technicien prothésiste: M. Rémy OUDET (CFA)

Réhabilitation Orale

Endodontie - Odontologie Conservatrice – Prothèse

Responsable: Dr Alfredo IANDOLO, MCU-PH
Adjointe: Dr Dina IANDOLO, MCU-PH
Enseignants associés: Dr Thierry ROOS, PAST-PH; Dr Alaeddine MAHFOUDHI, MAST-PH; Dr Saaida LAFI, MAST; Dr Cécile DECHEZELLES-PAQUELET (libéral); Dr Patrick NICOLAUD (libéral); Dr Victorine VUITTON (libéral); Dr T. MAI LAGIER (libéral); Dr Estelle GRENIER CASSARD

Recherche clinique et fondamentale

Responsable: Dr Gwenaél ROLIN, MCF-HDR
Co-responsable : Dr. Alfredo IANDOLO MCU-PH,
Dr Dina IANDOLO MCU-PH,
Dr Edouard EUVRARD PAST-PH,
Dr Hélène BIGEARD-JOUFFROY, MAST-PH

IX - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

IX. 1 Cycle court

SYNTHESE MAQUETTE PEDAGOGIQUE 3^{ème} cycle court

UE	Intitulé	Volume Horaire Total	Crédits ECTS
UE 1	Insertion professionnelle, gestion et droit	23	3
UE 2	Santé publique, prévention et populations spécifiques	18	3
UE 3	Approfondissement disciplinaire et clinique	60	3
UE 4	Préparation à la thèse d'exercice	14	1
UE 5	Stages cliniques (Stage hospitaliers et stage actif)	<i>Environs</i> 750	48
UE 6	UE Libre	<i>Environs</i> 40	2
	TOTAL	900	60

Nous présentons ci-après, et en détail le syllabus de nos unités d'enseignements de 3^{ème} cycle puis les modalités de contrôle des connaissances mises en place.

Syllabus

Troisième cycle court des études odontologiques (6^e année)

Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire

1. Positionnement et finalité du troisième cycle court

Le troisième cycle court correspond à la sixième année des études odontologiques. Il constitue une phase de **professionnalisation avancée**, visant à permettre à l'étudiant d'atteindre une **autonomie clinique progressive sous supervision**, d'intégrer pleinement les exigences professionnelles de l'exercice et de préparer la thèse d'exercice préalable à l'obtention du Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire. Ce cycle s'inscrit dans la continuité du deuxième cycle et repose sur une **immersion clinique prolongée**, complétée par des enseignements transversaux ciblés répondant aux exigences scientifiques, réglementaires, éthiques et organisationnelles de la profession.

- **Durée** : 1 année universitaire
- **Crédits** : 60 ECTS

2. Objectifs généraux de la formation

À l'issue du troisième cycle court, l'étudiant doit être capable de :

- Assurer la prise en charge globale des patients dans le respect des règles professionnelles et déontologiques ;
- Atteindre une autonomie clinique complète en fin de cycle, compatible avec l'exercice professionnel.
- Intégrer les principes de qualité, de sécurité et de prévention dans sa pratique ;
- Comprendre l'environnement juridique, économique et organisationnel de l'exercice odontologique et savoir l'intégrer dans sa pratique professionnelle.
- Analyser de manière critique les situations cliniques rencontrées ;
- Élaborer un projet de thèse scientifiquement valide et méthodologiquement rigoureux.

3. Organisation pédagogique générale

La formation est **majoritairement clinique** et représente environ **900 heures**, dont la très grande majorité est consacrée aux stages. Les enseignements obligatoires sont volontairement **regroupés sur une période courte en début d'année universitaire**, afin de permettre ensuite une **continuité optimale des activités cliniques**, une immersion professionnelle renforcée et un engagement progressif dans le travail de thèse. Les volumes d'enseignement sont **volontairement limités et ciblés**, conformément aux pratiques observées dans plusieurs facultés de référence, notamment à Nancy, Strasbourg. La qualité pédagogique repose prioritairement sur :

- Des enseignements appliqués fondés sur l'analyse et la discussion de cas cliniques.
- Des études de cas ;
- Des productions écrites individuelles ;
- Un accompagnement clinique structuré.

L'organisation annuelle peut être ajustée en fonction des contraintes pédagogiques, cliniques et hospitalières.

4. Compétences visées

4.1 Compétences cliniques

- Réaliser un diagnostic et mettre en œuvre plan de traitement global ;
- Réaliser des actes cliniques courants en autonomie ;
- Assurer des prises en charge de situations cliniques variées complexes ;
- Gestion du risque et des situations p identifier et gérer les situations cliniques à risque et les situations particulières.

4.2 Compétences professionnelles

- Appliquer et respecter les règles déontologiques et réglementaires ;
- Communiquer efficacement avec le patient, son entourage et les autres professionnels de santé.
- S'engager dans un travail en équipe pluridisciplinaire ; Adopter une attitude professionnelle adéquate envers chaque membre de l'équipe de soins, chaque professionnel de santé et les patients
- Organiser son temps de travail et hiérarchiser les priorités cliniques.

4.3 Compétences méthodologiques et scientifiques

- Analyser de manière critique la littérature scientifique et mobiliser les données probantes dans le raisonnement clinique.
- Elaborer et structurer un raisonnement scientifique ;
- Elaborer et mettre en œuvre un projet de recherche appliquée (thèse).

5. Description détaillée des unités d'enseignement

Les modalités pédagogiques sont définies par l'équipe enseignante en cohérence avec les objectifs de chaque UE et peuvent inclure des cours magistraux ciblés, des séminaires, des analyses de cas cliniques, des mises en situation ou des travaux dirigés.

UE1 – Insertion professionnelle, gestion et droit

26 heures – 3 ECTS

Finalité

Préparer l'étudiant à l'entrée dans l'exercice professionnel en lui fournissant des repères concrets, opérationnels et juridiquement sécurisés.

Thématiques abordées

- Formes d'exercice professionnel (libéral, salarié, mixte) ;
- Parcours d'installation et de reprise de cabinet ;
- Organisation administrative du cabinet ;
- Principes de gestion comptable et financière appliqués ;
- Bases de la fiscalité professionnelle ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Obligations professionnelles, assurantielles et ordinaires ;

- Responsabilité professionnelle en situation d'exercice (analyse de cas concrets, gestion d'un litige, rôle de l'assurance) ;
- Application pratique des règles déontologiques dans l'exercice quotidien (consentement, information du patient, refus de soins, communication professionnelle).

Compétences développées

- Identifier un mode d'exercice adapté à un projet professionnel ;
- Comprendre les implications juridiques et économiques de l'exercice ;
- Appréhender la gestion quotidienne d'un cabinet dentaire.

UE2 – Santé publique, prévention et populations spécifiques

18 heures – 3 ECTS

Finalité

Approfondir l'intégration des enjeux de santé publique dans l'exercice quotidien du chirurgien-dentiste, en développant une approche organisationnelle, éthique et professionnelle adaptée aux situations complexes.

Thématiques abordées

- stratégies de prévention intégrées au parcours de soins en omnipratique ;
- organisation de la prise en charge des patients à besoins spécifiques en contexte d'exercice ;
- coordination des soins et interface ville-hôpital ;
- qualité et sécurité des soins en exercice libéral et hospitalier ;
- gestion du risque et traçabilité ;
- écoresponsabilité et développement durable en cabinet dentaire ;
- organisation des soins face aux situations complexes ou rares

Compétences développées

- intégrer les stratégies de prévention dans un raisonnement clinique global ;
- organiser la prise en charge des patients à besoins spécifiques en contexte d'exercice ;
- coordonner les parcours de soins et orienter vers les structures adaptées ;
- appliquer les principes de qualité et de sécurité des soins en situation réelle ;
- intégrer les enjeux de responsabilité sociétale et environnementale dans l'exercice professionnel.

UE3 – Approfondissement disciplinaire et clinique

60 heures – 3 ECTS

Finalité

Approfondir la réflexion clinique à partir de situations réelles rencontrées en stage et développer une démarche raisonnée et transversale.

Contenus et activités

- Analyse de cas cliniques complexes issus de la pratique ;

- Discuter des choix diagnostiques et thérapeutiques ;
- Articulation entre intégrer les données scientifiques dans l'analyse des situations cliniques et la prise de décision thérapeutique.
- Développer une démarche réflexive sur la prise en charge globale du patient.

Compétences développées

- Analyser une situation clinique complexe ;
- Argumenter des décisions thérapeutiques ;
- Mobiliser les données scientifiques pertinentes.
-

UE4 – Préparation à la thèse d'exercice

14 heures – 1 ECTS

Finalité

Accompagner l'étudiant dans l'élaboration d'un projet de thèse conforme aux exigences universitaires et scientifiques.

Thématiques abordées

- Définition d'une question de recherche pertinente ;
- Structuration d'un projet de thèse ;
- Méthodologie scientifique ;
- Recherche bibliographique et analyse critique ;
- Présentation et discussion du projet devant la commission des thèses.

Compétences développées

- Formuler un projet de thèse structuré ;
- Justifier les choix méthodologiques ;
- Présenter et défendre un projet scientifique.

UE5 – Stages cliniques

48 ECTS

Les stages constituent le **cœur de la formation** et permettent une immersion clinique prolongée sous supervision pédagogique.

Stages cliniques hospitaliers (au moins 450h)

Au cours des deux semestres, les étudiants réalisent des stages hospitaliers au sein du Centre de Soins Dentaires Universitaire (CESD) et de structures hospitalières universitaires ou partenaires conventionnées.

Ces stages, encadrés par des praticiens hospitaliers, s'inscrivent dans un projet pédagogique et incluent des actions de prévention et de santé publique. La validation est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie, sur avis motivé du praticien responsable de la structure d'accueil, et repose notamment sur le carnet de stage.

Stage actif d'initiation à la vie professionnelle (250 heures)

Les étudiants accomplissent un stage actif en cabinet libéral auprès d'un maître de stage agréé, d'une durée de 250 heures.

Ce stage vise à permettre la mise en pratique des compétences acquises dans le cadre d'une autonomie contrôlée.

Mobilité internationale (optionnelle)

Une période d'études à l'étranger, dans la limite d'un semestre, peut être autorisée sous réserve de l'accord des responsables pédagogiques.

Objectifs des stages

- Acquisition d'une autonomie clinique progressive ;
- Intégration des règles professionnelles ;
- Prise en charge globale et sécurisée des patients ;
- Développement du professionnalisme.

UE6 – Unité optionnelle

2 ECTS

Cette unité permet à l'étudiant de développer une compétence complémentaire en lien avec :

- La recherche,
- La pédagogie (dont participation encadrée à des activités de travaux pratiques),
- Une langue vivante,
- L'innovation et les outils numériques,
- Ou tout projet universitaire validé par l'équipe pédagogique.

La nature précise de l'activité et ses modalités d'évaluation sont définies par l'enseignant référent et validées par l'autorité pédagogique compétente.

En plus des UE libres déjà disponibles dans notre carte de formation (UE commune avec Médecine, UE Odontologie et Dispositifs Médicaux, UE Anthropologie, UE Recherche en Odontologie), 3 nouvelles UES Libres seront proposées à partir de la rentrée 2026 :

- **Immersion spécialisée en pratique clinique (CESD)**
RESPONSABLE : Dr Mahfoudhi
- **Engagement pédagogique aux travaux pratiques en simulation (OdontoSim)**
RESPONSABLE UE : Dr Alfredo Iandolo
- **Engagement associatif étudiant**
RESPONSABLE UE : Dr Dina Iandolo

6. Répartition et encadrement des stages

La répartition des étudiants entre les différents lieux de stage est arrêtée par **l'autorité universitaire compétente pour les études odontologiques**, selon des critères pédagogiques, organisationnels et d'équité.

L'agrément des structures de stage est accordé par l'université, sur proposition des responsables pédagogiques concernés.

L'agrément d'une structure privée est accordé par l'université pour une durée déterminée et peut être réexaminé périodiquement. Il ne constitue pas un droit acquis ni exclusif.

7. Articulation avec la thèse d'exercice

La préparation de la thèse est intégrée au troisième cycle court via l'UE4.

La rédaction complète de la thèse et sa soutenance relèvent d'une procédure distincte et ne constituent pas une unité d'enseignement du cycle.

8. Validation du cycle

Le troisième cycle court est validé par l'acquisition des 60 ECTS, incluant la validation de l'ensemble des unités d'enseignement.

L'obtention du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est subordonnée à la validation du troisième cycle court et à la soutenance de la thèse, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

1. Cadre général de l'évaluation

Élément	Disposition
Finalité de l'évaluation	Évaluation certificative des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles
Nature des évaluations	QCM, travaux écrits, évaluation en situation professionnelle réelle
Notation	Note sur 20
Seuil de validation	≥ 10/20
Validation des UE	Les unités d'enseignement sont validées indépendamment
Compensation	Autorisée uniquement à l'intérieur d'une UE
Seuil de compensation intra-UE	≥ 7/20 à chaque composante
UE non compensables	UE4 (Préparation à la thèse), UE5 (Stages cliniques)
Capitalisation	Toute UE validée est définitivement acquise
Organisation temporelle	UE rattachées administrativement à un semestre à titre indicatif ; évaluations organisables sur l'ensemble de l'année universitaire

Principe général d'évaluation : Lorsque la nature de l'unité d'enseignement s'y prête, l'évaluation privilégie des **épreuves écrites sous forme de QCM**, afin de garantir l'équité entre étudiants, la standardisation des corrections et la faisabilité organisationnelle.

2. Tableau général de synthèse des MCC

UE	Intitulé	Nature de la validation	Modalités principales	Outils	Compensable
UE 1	Insertion professionnelle, gestion et droit	Validation des compétences professionnelles	QCM écrit	QCM standardisé	Oui
UE 2	Santé publique, prévention et populations spécifiques	Validation des connaissances en santé publique	QCM écrit	QCM standardisé	Oui
UE 3	Approfondissement disciplinaire et clinique	Validation des compétences cliniques analytiques	Cas clinique écrit	Dossier clinique	Oui
UE 4	Préparation à la thèse d'exercice	Validation du projet scientifique	Projet écrit + oral	Dossier + commission	Non
UE 5	Stages cliniques	Validation en situation professionnelle réelle	Évaluation continue certificative	Portfolio + fiches	Non

UE 6	Unité optionnelle	Validation de compétences complémentaires	Production écrite	Dossier	Oui
------	-------------------	---	-------------------	---------	-----

3. Modalités détaillées par unité d'enseignement

UE1 – Insertion professionnelle, gestion et droit

Rubrique	Disposition
Objectif de l'évaluation	Vérifier l'acquisition des connaissances professionnelles nécessaires à l'entrée dans l'exercice
Type d'épreuve	QCM écrit
Contenu évalué	Modes d'exercice, gestion, droit, responsabilité, déontologie
Organisation	Épreuve unique
Notation	Note sur 20
Condition de validation	$\geq 10/20$
Compensation	Intra-UE possible
Assiduité	Obligatoire
Rattrapage	QCM de substitution portant sur l'ensemble du programme
Responsable pédagogique	Équipe pédagogique de l'UE

UE2 – Santé publique, prévention et populations spécifiques

Rubrique	Disposition
Objectif de l'évaluation	Valider les compétences en prévention, santé publique et qualité des soins
Type d'épreuve	QCM écrit
Contenu évalué	Prévention, populations spécifiques, hygiène, sécurité
Organisation	Épreuve unique
Notation	Note sur 20
Condition de validation	$\geq 10/20$
Compensation	Intra-UE possible
Assiduité	Obligatoire
Rattrapage	QCM de substitution
Responsable pédagogique	Équipe pédagogique de l'UE

UE3 – Approfondissement disciplinaire et clinique

Rubrique	Disposition
Objectif de l'évaluation	Évaluer la capacité d'analyse clinique et le raisonnement thérapeutique
Type d'épreuve	Cas clinique écrit
Support	Dossier clinique argumenté
Origine des cas	Situations rencontrées en stage
Notation	Note sur 20
Condition de validation	$\geq 10/20$

Compensation	Intra-UE possible
Rattrapage	Remise d'un cas clinique complémentaire ou révisé
Responsable pédagogique	Enseignant référent

UE4 – Préparation à la thèse d'exercice

Rubrique	Disposition
Nature de l'UE	UE de préparation scientifique
Objet	Élaboration d'un projet de thèse
Évaluation écrite	Projet de thèse (question, méthodologie, plan, bibliographie)
Évaluation orale	Présentation devant la commission des thèses
Pondération	Écrit 70 % – Oral 30 %
Notation	Note sur 20
Condition de validation	≥ 10/20
Compensation	Non
Rattrapage	Projet révisé et/ou nouvelle présentation

Précision réglementaire : La rédaction complète de la thèse et sa soutenance relèvent d'une procédure distincte et ne constituent pas une modalité d'évaluation de l'UE4. L'organisation temporelle de l'UE4 est définie de manière à permettre une validation du projet compatible avec les échéances réglementaires de soutenance.

4. UE5 – Stages cliniques

4.1 Nature et principes de validation

Élément	Disposition
Type de validation	Validation en situation professionnelle réelle
Nature de l'évaluation	Évaluation continue certificative fondée sur les compétences
Évaluateurs	Équipes d'encadrement clinique du lieu de stage : enseignants hospitalo-universitaires, praticiens hospitaliers, praticiens attachés et praticiens agréés exerçant en structures partenaires conventionnées
Caractère de l'UE	UE professionnelle à validation qualitative
Volume global	Environ 730 à 900 heures de formation clinique sur l'année universitaire
Répartition temporelle	Activité clinique répartie sur l'ensemble de l'année universitaire
Compensable	Non
Capitalisation	UE définitivement acquise après validation
Élément	Disposition
Type de validation	Validation en situation professionnelle réelle
Nature de l'évaluation	Évaluation continue certificative fondée sur les compétences
Caractère de l'UE	UE professionnelle à validation qualitative
Volume global	Environ 730 à 900 heures de formation clinique sur l'année universitaire
Répartition temporelle	Activité clinique répartie sur l'ensemble de l'année universitaire, avec possibilité de regroupement des enseignements théoriques en début d'année
Lieu principal	CESD (structure universitaire de référence)
Sites associés	Services hospitaliers partenaires. Structures privées agréées, à titre complémentaire

Compensable	Non
Capitalisation	UE définitivement acquise après

4.2 Lieux de stage

Type de stage	Cadre
Stages cliniques hospitaliers (au moins 450h)	Réalisés au sein du Centre de Soins Dentaires Universitaire (CESD) et de services hospitaliers universitaires ou structures partenaires conventionnées
Stage actif d'initiation à la vie professionnelle (250 h)	Réalisé en cabinet libéral auprès d'un maître de stage agréé, dans le cadre d'une autonomie contrôlée

Les stages en structures privées complètent la formation universitaire et ne peuvent en aucun cas s'y substituer.

Procédure de validation : La validation est prononcée par l'autorité universitaire compétente pour les études odontologiques, par délégation du Directeur de l'UFR, après avis du jury, au regard d'éléments d'évaluation tracés et documentés, sur proposition des responsables pédagogiques concernés.

4.3 Domaines de compétences évalués

Domaine	Éléments appréciés
Compétences cliniques	Diagnostic, plan de traitement, réalisation des soins
Autonomie progressive	Capacité à agir sous supervision adaptée
Qualité et sécurité	Respect des protocoles, hygiène, gestion du risque
Relation patient	Communication, consentement, éthique
Professionnalisme	Assiduité, ponctualité, travail en équipe

4.4 Outils d'évaluation

Outil	Fonction
Fiches d'évaluation par rotation	Évaluation structurée des compétences cliniques et professionnelles en situation réelle, réalisée par les équipes d'encadrement clinique du lieu de stage (CESD, CHU ou structure partenaire agréée). Les critères d'évaluation sont directement adossés aux compétences définies au point 4.3 : diagnostic, plan de traitement, réalisation des actes, autonomie progressive, qualité et sécurité des soins, communication et professionnalisme.
Carnet de stage (portfolio)	Outil de traçabilité de l'activité clinique et de la progression de l'étudiant. Support identique à celui utilisé au deuxième cycle, dans une version simplifiée adaptée au troisième cycle court. Il repose principalement sur la validation par signature des situations cliniques rencontrées et permet d'objectiver l'exposition aux actes et situations professionnelles.
Appréciation globale	Synthèse pédagogique collégiale réalisée par l'équipe pédagogique clinique universitaire, sur la base : 1) des fiches d'évaluation par rotation, 2) du carnet de stage, 3) de l'assiduité et du comportement professionnel. Cette appréciation porte sur l'atteinte globale des compétences attendues en fin de cycle.

4.5 Procédure de validation

Étape	Modalité
Évaluation continue	Équipes d'encadrement clinique (enseignants hospitalo-universitaires, praticiens hospitaliers et praticiens agréés exerçant en structures partenaires, selon le lieu de stage)
Analyse pédagogique	Examen collégial des éléments tracés
Avis	Avis du jury
Décision finale	Prononcée par l'autorité universitaire compétente pour les études odontologiques, par délégation du Directeur de l'UFR
Proposition	Responsables pédagogiques concernés

4.6 Assiduité

Critère	Exigence
Présence minimale	≥ 90 %
Respect des règles	Obligatoire
Manquement grave	Peut entraîner une non-validation

4.7 Dispositifs en cas de difficultés

Situation	Disposition
Difficultés identifiées	Remédiation pédagogique individualisée
Modalités	Prolongation ciblée, encadrement renforcé, réorganisation partielle
Nature	Pédagogique, non disciplinaire

5. UE6 – Unité optionnelle

Rubrique	Disposition
Type d'évaluation	Production écrite ou projet
Objectif	Validation de compétences complémentaires
Notation	Note sur 20
Condition de validation	≥ 10/20
Rattrapage	Projet amendé
Responsable	Enseignant référent

6. Jury

Le jury est constitué conformément aux dispositions réglementaires de l'université.

7. Validation du cycle

Condition	Exigence
UE validées	6
Crédits	60 ECTS
Condition finale	<i>L'obtention du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est subordonnée à la validation du troisième cycle court et à la soutenance de la thèse.</i>

Les stages cliniques

- **Les stages hospitalier auront lieux au CESD du CHU Besançon Franche-Comté et à l'Hôpital Nord Franche-Comté.** Le tableau ci-dessous présente l'organisation en demi groupe d'une douzaine d'étudiants et leur répartition sur chacun des sites de formation clinique selon 2 périodes (octobre à février, puis mars à août).

Période	Groupe 1	Groupe 2	Site
Septembre	Enseignements (pas de clinique)	Enseignements (pas de clinique)	CESD
Octobre – fin février	CESD	HNFC	Affectation continue
Décembre	2–3 jours d'examens (CESD)	2–3 jours d'examens (CESD)	CESD
Mars – fin août	HNFC	CESD	Rotation des groupes (affectation continue)

- **Le stage actif d'initiation à la vie professionnelle** est régi par l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire ([JORF n°0095 du 23 avril 2013](#)), en particulier son article 20.

En effet, les étudiants accomplissent au cours du troisième cycle court un stage actif d'initiation à la vie professionnelle auprès d'un chirurgien-dentiste, maître de stage agréé. Ce stage, dont la durée minimale est de 250 heures, doit permettre à l'étudiant de mettre en application dans le cadre d'une autonomie contrôlée les compétences acquises au cours de son cursus d'études.

Le stage est effectué soit à temps plein, soit à temps partiel.

Le maître de stage ne peut accueillir qu'un seul stagiaire à la fois et ne perçoit pas de rémunération.

Le maître de stage doit justifier d'au moins trois années d'exercice professionnel. Il est agréé par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie après avis du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes. Il signe un contrat pédagogique avec le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie ; ce contrat fixe les objectifs pédagogiques, les critères d'évaluation et les modalités pratiques du stage.

Le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie peut suspendre le stage ou y mettre fin de sa propre initiative ou à la demande soit du maître de stage, soit de l'étudiant.

A l'issue du stage, le maître de stage adresse au directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie son appréciation sur le stagiaire par le biais du carnet de stage. La validation du stage est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche, après avis du maître de stage.

IX.2 Cycle long

L'ouverture de notre 3e cycle long en sciences odontologiques s'inscrit dans la dynamique de structuration progressive de la filière odontologique de l'Université Marie et Louis Pasteur et du CHU de Besançon, dans la continuité des accréditations déjà obtenues pour les premiers et deuxièmes cycles. Elle répond à un besoin identifié à l'échelle régionale et interrégionale en matière de formation spécialisée en odontologie, dans un contexte marqué par des difficultés d'accès aux soins spécialisés, une répartition inégale de l'offre de soins sur le territoire et des besoins croissants de recrutement de praticiens qualifiés au sein des structures hospitalières et universitaires. L'ouverture du 3e cycle long permettra de renforcer l'attractivité hospitalo-universitaire du site bisontin, de consolider les collaborations déjà engagées avec les établissements partenaires de la région Bourgogne-Franche-Comté et de participer au développement d'une offre de soins spécialisés de proximité adaptée aux besoins de la population. Elle permettra également aux étudiants formés au sein de la filière odontologique bisontine de poursuivre localement leur parcours universitaire et clinique vers une formation spécialisée, favorisant ainsi le maintien des compétences sur le territoire régional. Cette ouverture s'inscrit pleinement dans les objectifs de démographie médicale et de renforcement de l'offre de soins portés par les acteurs institutionnels et sanitaires régionaux. **Notre filière bénéficie par ailleurs de la présence de praticiens spécialisés déjà impliqués dans l'encadrement clinique des étudiants, notamment en chirurgie orale et en médecine bucco-dentaire.** Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement progressif des compétences hospitalo-universitaires spécialisées du site bisontin, avec plusieurs démarches de qualification et d'habilitation actuellement en cours d'instruction.

Selon le décret du 19 août 2013 (n°2013-756), « Peuvent accéder au troisième cycle long des études odontologiques, en vue d'une formation qualifiante, sous réserve de réussite aux épreuves d'un concours national d'internat en odontologie :

- 1° Les étudiants ayant validé le deuxième cycle des études odontologiques en France ;
- 2° Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la Principauté d'Andorre ayant validé une formation de base de praticien de l'art dentaire telle que définie au 2 et au 3 de l'article 34 de la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ».

Selon l'arrêté du 21 avril 2026 (cf. document en annexe) portant répartition des postes offerts au concours national d'internat en odontologie au titre de l'année universitaire 2026/2027, la répartition des postes pour Besançon est de : 1 poste au titre de la Médecine Bucco-dentaire (MBD) et 2 postes en chirurgie orale, soit 3 postes au total.

Le DES de chirurgie orale se déroule sur 4 ans ou 8 semestres. L'enseignement est structuré en trois phases : une phase socle, une phase d'approfondissement puis une phase de consolidation. Les enseignements portent notamment sur la chirurgie orale, l'implantologie, la pathologie et médecine buccales, l'anesthésie, la traumatologie, l'imagerie, l'urgence et la prise en charge médico-chirurgicale des patients. Les internes réalisent des stages semestriels hospitaliers agréés dans des services d'odontologie, de chirurgie maxillo-faciale, d'ORL, de chirurgie plastique ou dans des structures associées. Certains stages peuvent être accomplis hors CHU ou chez des praticiens agréés maîtres de stage. La validation repose sur plusieurs éléments : validation de chaque stage semestriel, contrôle des enseignements théoriques, validation des compétences inscrites dans le portfolio ou carnet de stage, soutenance d'un mémoire et avis du coordonnateur du DES.

Le DES de Médecine Buccodentaire se déroule sur 3 ans ou 6 semestres. La formation théorique comporte 12 unités d'enseignements dont 6 en médecine et 6 autres en formation spécifique en médecine bucco-dentaire. Les coordonnateurs interrégionaux proposeront un programme interrégional de formation de leur choix sous forme de séminaires dont le suivi est obligatoire par les internes concernés. L'organisation pédagogique comprend trois phases : une phase socle, une phase d'approfondissement et une phase de consolidation. Les enseignements portent sur la médecine orale, les pathologies des muqueuses buccales, les douleurs oro-faciales, la prise en charge des patients à besoins spécifiques, l'odontologie hospitalière, la pharmacologie, l'imagerie, la prévention et la coordination des soins. Les internes effectuent des stages hospitaliers semestriels agréés dans des services d'odontologie, de médecine buccale, d'oncologie, d'ORL, de chirurgie maxillo-faciale ou dans d'autres structures prenant en charge des patients complexes ou polypathologiques. Certains stages peuvent être réalisés hors CHU ou auprès de praticiens agréés maîtres de stage. La validation du DES repose sur la validation de chaque stage semestriel, le contrôle des enseignements théoriques, l'évaluation des compétences inscrites dans le portfolio de l'interne, ainsi que la soutenance d'un mémoire. La délivrance du diplôme nécessite également l'avis favorable du coordonnateur du DES et la validation complète de la maquette nationale de formation.

IX.3 la thèse d'exercice

De manière à anticiper l'ouverture de notre 6^{ème} année dès septembre 2026 et pour permettre aux étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année de se mettre en ordre de marche quant à la préparation de leur thèse d'exercice, nous avons rédigé un **guide des thèses** et organiser un cycle de présentation de son contenu aux étudiants (voir PowerPoint en annexe). Notre **commission des thèses** est composée des membres du corps enseignant titulaires universitaires et hospitalo-universitaires suivant : Pr Edouard EUVRARD (PAST-PH), Pr Christine ROMAGNA (PAST-PH), Dr Dina IANDOLO (MCU-PH), Dr Sophie PECHOUX (MAST-PH), Dr Hélène BIGEARD (MAST-PH), Dr Gwenaël ROLIN (MCf, HDR). La commission est présidée par le Dr Dina IANDOLO. Les missions de la commission des thèses sont les suivantes :

- Validation des sujets de thèse, la commission se réunissant régulièrement pour examiner et valider les projets de thèse des étudiants ;
- Proposition du jury de thèse ;
- Accompagnement à la valorisation des travaux thèses (publication, prix de thèse, communication en congrès...) ;
- Mise à jour annuelle du guide des thèses.

Concernant le **dépôt** de son sujet, l'étudiant est engagé à finaliser son travail de thèse jusqu'à la soutenance. Les dates de la commission des thèses, pour l'année universitaire en cours, sont communiquées par voie de messagerie aux enseignants et aux étudiants de la formation en sciences odontologiques. Les étudiants peuvent soumettre leur choix de sujet dès la première année du 2^{ème} cycle DFASO1, et doivent avoir obtenu la validation de leur sujet par la commission des thèses avant la fin du DFASO2. La proposition du choix de sujets aux étudiants de DFASO1 doit favoriser la soutenance de la thèse en TCC. Pour les étudiants en cycle long, la thèse doit être soutenue avant l'avant dernière année du cycle long.

X - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR **(accompagnement des étudiants)**

L'université met à disposition des étudiants :

- l'accès à l'ENT, à la plateforme MOODLE et à l'intégralité des ressources documentaires,
- l'accès à l'intégralité des services de vie étudiante : Campus Sport, soutien du bureau de la vie étudiante, vie culturelle ...
- l'accès à l'ensemble de l'offre d'UE libres de l'UFC.

Un des dispositifs de l'accompagnement à la réussite à l'UFR santé, est le tutorat par les pairs. Bien entendu, ce dispositif ne pourra être mis en place dès la première année, mais le sera la 2ème année de fonctionnement de la formation. Par ailleurs, l'équipe pédagogique suivra de manière attentive les difficultés que pourront rencontrer les étudiants. Le cas échéant une commission ad hoc, comme c'est le cas pour les études de médecine, pourra être mise en place pour apporter des réponses appropriées à tous les cas. Par ailleurs, l'université a déployé l'outil PEC (Portefeuille d'Expérience et de Compétences), piloté par le service Orientation Stage Emploi (OSE), qui permet aux étudiants d'avoir une approche réflexive sur les compétences développées. Le service OSE forme les enseignants à utiliser cet outil dans leurs formations.

L'outil PHARE (Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Etudiants) sera également mis à la disposition des futurs entrants en formation :

Contexte - L'amélioration de la réussite des étudiants que la loi ORE définit comme un enjeu majeur, est un objectif partagé par l'Université de Franche-Comté. Soucieux de favoriser la réussite des étudiants confrontés à des difficultés d'apprentissage dans leur orientation en premier cycle, le service OSE propose un accompagnement personnalisé à la réorientation. Grâce au dispositif PHARE, l'étudiant trouvera, dans son parcours, des réponses pour construire sa réorientation.

Objectifs - Le dispositif PHARE a pour ambition de favoriser une réflexion personnelle quant à son projet d'études et de vie, d'identifier des clés et mettre en œuvre des actions pour reconstruire un projet personnel d'orientation et d'insertion professionnelle. Tout au long du dispositif, des conseillers en orientation et en insertion professionnelle accompagnent les participants en leur dispensant des conseils et un appui spécifique en fonction de leurs besoins.

Aujourd'hui, OSE fait évoluer son offre vers un accompagnement hybride : 50% à distance, 50% en présentiel, au regard de notre expérience et de la direction impulsée par la loi ORE, PHARE propose d'offrir aux étudiants un accompagnement correspondant aux besoins spécifiques de chacun. Il ressort d'ailleurs que la réorientation entre dans l'expression des besoins exprimés par certains étudiants. Si l'approche théorique peut rester globale, les attentes des étudiants sont une réponse plus personnalisée à leurs problématiques individuelles.

Dans un contexte de diffusion distancielle des supports et des contenus, il s'agit d'établir un rapport de confiance avec l'étudiant afin que celui-ci puisse reprendre en main son parcours de réussite. Ainsi, il est attendu des services d'information et d'orientation de l'Université de rendre ce service à l'étudiant, qu'il puisse se déplacer ou non jusqu'à l'université.

Cette évolution du dispositif « Aide à la Réussite » vise à poursuivre l'accompagnement à la réorientation en mode hybride. La majorité des contenus est dispensé en modalité distancielle mais l'accompagnement est assuré de façon présentielle.

Principaux enjeux - Le Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Étudiants baptisé « PHARE, objectif réussite » permet d'orienter et guider les étudiants à distance tout en assurant un lien fort avec les conseillers de l'insertion et l'orientation.

Dans ce contexte, le service OSE :

- Met en place des circuits de communication pour porter le dispositif à la connaissance des étudiants. Les enseignants sont un maillon essentiel de la détection.
- Rencontre l'étudiant qui exprime une volonté de réorientation lors d'un entretien individuel afin de lui proposer d'intégrer le dispositif d'accompagnement si cela correspond à son besoin
- Met à disposition de l'étudiant le programme d'ateliers à suivre à distance ou en présentiel,
- Accompagne l'étudiant lors de temps d'échanges individuels afin de l'amener à produire un travail réflexif de qualité
- Conseille et guide sur les actions à mener ou à construire

De son côté, l'étudiant poursuit son cursus, et doit continuer d'aller en cours afin, notamment, de percevoir sa bourse et de passer ses examens. Parallèlement, il aura accès aux ateliers majoritairement en ligne et asynchrones, afin qu'il puisse se connecter selon ses disponibilités. De façon exceptionnelle, quelques ateliers seront à suivre selon un horaire précis. Pour répondre à ces enjeux, le dispositif offre une gamme d'ateliers complète. Ils couvrent tous les champs qui peuvent être explorés pour repenser une orientation. À partir de la liste, l'étudiant et le conseiller déterminent les ateliers qui correspondent au besoin de l'étudiant et établissent ensemble le programme à suivre et les échéances.

Les thématiques suivantes sont accessibles en fonction des besoins de chaque étudiant :

- Faire son bilan : Pour mieux se connaître et faire un point sur soi
- Connaître les métiers : Pour se familiariser avec la diversité des métiers d'aujourd'hui
- Explorer le marché : Pour comprendre et se familiariser avec la notion de marché
- Utiliser Parcoursup : deux ateliers pour optimiser sa candidature via Parcoursup
- Rédiger un CV : Étape indispensable pour tout projet d'immersion, stage ou emploi
- Rédiger sa lettre de motivation : Souvent mise de côté alors qu'elle est tout aussi indispensable
- Découvrir l'alternance : Pour comprendre les modalités de l'alternance et acquérir la technique de recherche d'un employeur
- Maîtriser sa communication orale : Permet d'apprendre à se présenter et valoriser son parcours afin de réussir un entretien
- Développer ses talents : Identifier ses talents grâce à la pédagogie active, portée par Talent Campus
- S'immerger dans les formations de différents établissements afin de mieux appréhender les objectifs et les contenus des diplômes.
- Rencontrer des professionnels : Pour mieux comprendre leur métier et être plus informé
- Faire un stage : Pour découvrir le monde professionnel, confronter un projet à la réalité économique et acquérir de l'expérience
- Découvrir des dispositifs alternatifs : Parfois d'autres options sont à explorer : Services civiques, stages à l'étranger, job étudiant, entrepreneuriat, insertion professionnelle...

Enfin, à l'issue de certains ateliers en ligne, l'étudiant doit s'acquitter d'un travail personnel, guidé par des fiches de travail et à remettre au référent. Ce travail sera support des entretiens personnalisés et des temps d'échanges étudiant/référent. Il constitue la base de réflexion permettant de reconstruire un projet d'orientation.

Suivi des étudiants :

- L'étudiant fournira un travail personnel évalué à environ 25h.
- L'accompagnement du référent est estimé à 8h de suivi par étudiant.
- Ce suivi s'opérera sur la période janvier-mai de l'année universitaire en cours.

Les valeurs du dispositif d'aide à la réussite sont fondées sur la bienveillance, l'égalité des chances, la politesse, le respect mutuel. Afin de garantir la réussite du dispositif, les candidats signeront une charte d'engagement.

Chacun devra faire preuve :

- d'une implication sincère dans sa réflexion personnelle, son engagement et son travail
- de respect et de bienveillance envers les autres
- de partage des informations et des données recueillies
- d'assiduité aux modules de formation et aux événements du parcours
- d'un soin particulier apporté à son lieu et temps de travail, notamment en distanciel

À l'issue du dispositif, chacun sera amené à devenir ambassadeur du dispositif auprès d'autres interlocuteurs.

Résultats attendus :

- redynamiser l'étudiant dans son parcours d'études pour favoriser sa réussite et identifier ses atouts
- définir un projet personnel d'orientation et d'insertion professionnelle en lien avec ses intérêts, motivations, atouts, à partir d'une méthodologie et d'un accompagnement approfondi
- découvrir les formations de différents établissements afin de mieux appréhender les objectifs et les contenus des diplômes.
- découvrir le monde socio-économique à travers un stage pour consolider le projet personnel défini au préalable.

À l'issue de ce dispositif, l'étudiant est en mesure de valider un projet de formation et/ou d'insertion professionnelle.

En plus de ces outils et dispositifs d'aide et d'accompagnement dont tout étudiant de l'UFR Santé peut bénéficier, le département d'odontologie a également mis en place un grand nombre d'actions visant à maximiser la réussite des étudiants au cours de leur cursus universitaire. En effet, des entretiens individuels peuvent être programmés à la demande de l'étudiant ou de l'équipe pédagogique. Cela peut être le cas par exemple en cas de problématique personnelle de l'étudiant et sur sa demande, ou en cas de résultats faibles au cours de la formation et sur demande de l'équipe pédagogique.

Enfin, une attention particulière est aussi portée aux étudiants issus de LAS (et qui compte aujourd'hui pour moitié des étudiants entrant en DFGSO2). Un système de tutorat a été créé et est animé par les étudiants des années supérieures. Les étudiants issus de

LAS ont également un accès au cours de PASS de façon à rendre égalitaire le niveau de connaissance des étudiants.

Des réflexions vont être engagées à l'issue de l'arrêt du conseil d'Etat du 29/12/23 et toutes les dispositions seront prises en vue d'une adaptation à une éventuelle réforme de l'accès aux études de santé après l'arrêt du conseil d'Etat du 29/12/2023.

XI - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Depuis 2014, l'UFC a déployé l'outil EVAMAINE (développé par l'université du Maine) sur l'ENT pour l'évaluation des formations ainsi que pour l'évaluation des enseignements. Une charte d'évaluation des formations et des enseignements a été votée en CFVU du 20 mai 2014. Cet outil permet à chaque responsable de formation et d'unité d'enseignement de créer son propre questionnaire, sur la base de modèles élaborés à l'UFC. L'évaluation des enseignements par les étudiants est un élément essentiel de la démarche d'assurance qualité et d'amélioration continue des formations. Cette démarche est en phase de déploiement à toutes les formations de l'UFC. L'UFC a élaboré, en 2015, son propre référentiel d'évaluation des formations, qui a été utilisé pour l'évaluation externe des formations par l'HCERES dans le cadre de la préparation à l'accréditation 2017-2021. L'organe central d'amélioration continue est le conseil de perfectionnement, composé de membres de l'équipe pédagogique, de professionnels, d'étudiants et, à terme, d'anciens diplômés de la formation. Un cahier des charges relatif à la mise en œuvre des conseils de perfectionnement, et précisant leurs missions, a été voté en CFVU le 20 juin 2017. Le conseil de perfectionnement s'appuie notamment sur les retours d'évaluation par les étudiants pour faire évoluer la formation. Par ailleurs, l'UFR utilise très régulièrement un système de questionnaires à destination des étudiants. Cette démarche a été entreprise depuis 2017 par l'UFR Santé pour toutes les UE du Master1 Santé et sera étendue à cette formation. L'analyse de ses données est présentée en commissions pédagogiques afin d'opérer si besoin un ajustement des méthodes d'enseignement.

Plus spécifiquement, et dans la démarche d'amélioration continue de notre formation en sciences odontologiques, un questionnaire construit et est diffusé aux étudiants de façon ce qu'ils puissent évaluer les enseignements dont ils bénéficient. Les objectifs sont doubles :

- **Recueillir la satisfaction globale de la promotion**
- **Recueillir annuellement l'avis de la promotion sur l'organisation, les contenus, modalités, animation des cours.**

Ce questionnaire anonyme est envoyé aux étudiants/es à raison de x par an. Les réponses sont ensuite collectées et analysées par l'équipe pédagogique laquelle, en fonction des retours des étudiants, pourra mettre en œuvre des actions d'amélioration telles que des modifications de pratiques, le perfectionnement d'outils pédagogiques, des changements organisationnels...

Les questions posées (voir ci-après) couvrent 4 grands items de la formation : les travaux pratiques, les cours magistraux, les relations enseignants/es - étudiants/es, l'organisation générale de la formation. Les réponses possibles aux questions sont : *pas du tout, un peu, plutôt, totalement.*

Contenu du questionnaire :

Les questions sont :

- *Les objectifs du cours ont été clairement énoncés dès le début*
- *Le contenu du cours était en cohérence avec les objectifs*
- *Les notions vues en cours sont explicitées avec des exemples concrets*
- *Les activités proposées lors du cours vous a permis de susciter votre engagement*
- *Le rythme du cours était adapté*
- *Le cours a apporté une contribution à votre programme d'études*
- *L'enseignant.e vous a laissé libre de poser des questions*
- *L'enseignant.e vous a accompagné dans votre apprentissage*
- *L'enseignant.e a suscité votre intérêt pour le cours*

Questions ouvertes :

- *Quel(s) est(sont) le(s) point(s) fort(s) de ce cours ?*
- *Quel(s) aspect(s) serait(ent) à améliorer ?*

Questions enseignant/e – étudiant/e :

- *Les stratégies d'enseignement de l'enseignant ont aidé à mon apprentissage*
- *Les enseignants/es se sont montrés/es accessibles*
- *Les enseignants/es m'ont accompagné dans les cours (TP/CM...)*
- *Les enseignants/es m'ont permis de progresser avec des commentaires constructifs et adaptés*

Questions pour la formation en général :

- *La formation a-t-elle répondu à vos attentes initiales ?*
- *L'organisation de la formation était-elle adaptée ?*

XII - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Sont jointes à ce dossier de demande d'accréditation les documentations et conventions suivantes :

- Statuts UFR SANTE modifiés et adoptés par le CA du 5 juillet 2022
- Convention de location odontologie / CFA
- Convention de collaboration Dijon-Nancy-Besançon
- Convention de collaboration Dijon-Strasbourg-Besançon
- Convention UFR Santé/CHU
- Convention HNFC

L'UMLP et l'UBE travaillent de concert pour de nombreuses formations. Il en est de même pour notre département d'odontologie. En partageant un comité de pilotage commun, en profitant des différents domaines d'expertise de chacun, le projet vise à pouvoir au plus vite dispenser une formation complète de qualité, en s'appuyant sur l'expertise des deux universités référentes pour Dijon et Besançon, à savoir Nancy et Strasbourg. C'est en ce sens qu'une convention de collaboration a été écrite et signée entre Besançon, Dijon et Nancy (*copie du document jointe à ce dossier*). Les axes de collaboration qui ont été définis sont les suivants :

- 1- Conseils sur la conception du programme et de l'adéquation des cours. Recommandations pédagogiques : ce qui marche, ce qui ne marche pas. Quels optionnels ? Quelles interventions extérieures ?
- 2- Aide à la conception des supports d'enseignement ;
- 3- Conseils sur le choix des équipements et des matériels. Aide à la décision
- 4- Conseils sur les modalités de contrôles des connaissances et le choix de la conception des examens L'UNESS en odontologie. Etudiants étrangers, passerelles et dispense d'étude. Recommandations ;
- 5- Conseils sur l'adéquation des profils aux enseignements. Formuler des recommandations de complétion de connaissances aux enseignants. Formuler des recommandations dans le recrutement des candidats à une carrière HU ;
- 6- Appréhender le service sanitaire en odontologie et les difficultés de gestion ;
- 7- Comprendre la nature des différents stages, les impacts juridiques, administratifs et organisationnels ;
- 8- Management du département, relations avec les enseignants, relations avec les étudiants, quels organes de management à mettre en place ? Quelle communication interne et externe à mettre en place ? Recommandations
- 9- Spécificités dans l'enseignement en odontologie : le prêt de matériel, la casse, les assurances, les partenaires. Les étudiants en régime de formation professionnelle (gestion de Kairos/pôle emploi). Comprendre les enquêtes...et surtout identifier les enquêtes auxquelles on ne doit pas répondre. Les étudiants et le travail (aide dentaire, assistant dentaire) : ce qui est possible et non souhaitable ;
- 10-Appréhender et anticiper les problèmes avec les étudiants en odontologie : bien être dans les études, stress, échec, absentéisme, redoublement : comment les gérer ?
- 11-Accompagnement dans les instances départementales, régionales, nationales et européennes en odontologie (conseils de l'ordre, conférence des doyens, CNU des sections en odontologie, etc.)
- 12-Spécificités de l'odontologie par rapport aux autres secteurs de la santé : impacts juridiques, impacts dans la gestion. Calendrier de gestion, évolutions récentes, pièges à éviter. Gérer la prospective des carrières HU.

La recherche en Sciences Odontologiques

La formation en sciences odontologiques de Besançon est environnée d'équipe de recherche de pointe dans leur domaine auxquelles plusieurs membres de l'équipe pédagogique sont affiliés.

- **L'UMR1098 RIGHT**, unité de recherche « Interactions Hôte-Greffon-Tumeur & Ingénierie Cellulaire et Génique » étudie le système immunitaire, et s'intéresse aux relations entre le système immunitaire et un organe greffé greffon ou une tumeur. L'étude de ces interactions permet de développer de nouveaux traitements basés sur des médicaments biologiques afin de moduler le système immunitaire pour l'empêcher de rejeter un greffon ou au contraire le rendre plus apte à éliminer une tumeur. Ces médicaments peuvent être des cellules ou des facteurs du système immunitaire. Le traitement des maladies inflammatoires chroniques par des médicaments biologiques constitue aussi un axe de recherche de l'unité. L'unité cherche enfin à identifier des paramètres du système immunitaire (appelés biomarqueurs) permettant de prédire l'évolution de la transplantation, des maladies inflammatoires chroniques ou des cancers (<https://umr-right.com/>).
- **NANOMÉDECINE, IMAGERIE, THÉRAPEUTIQUE - UR 4662** : Physiciens, chimistes, médecins et pharmaciens se sont rassemblés pour développer de nouveaux moyens diagnostiques et thérapeutiques faisant appel aux nanotechnologies. Ces techniques, qui se situent à des échelles de l'ordre du milliardième de mètre, permettent d'intervenir au niveau des cellules elles-mêmes, une perspective prometteuse pour le traitement des cancers et de certaines

maladies rares. L'équipe s'intéresse en particulier au cancer du foie. Elle utilise des nanotubes de carbone et des nanoparticules lipidiques pour mieux cibler à la fois le diagnostic et les soins. L'idée est de doter ces nanostructures de fonctions leur permettant de repérer les cellules malades, de les rendre mieux visibles à l'imagerie, mais aussi de pénétrer à l'intérieur pour les détruire ou pour y délivrer des médicaments.

- **Plateforme d'impression 3D (I3DM - CHU)** - Le CHU de Besançon s'est doté d'une plateforme médicale de modélisation, de planification et d'impression 3D pluridisciplinaire. Cette plateforme propose à l'ensemble des équipes du CHU de réaliser, à partir de données issues de l'imagerie médicale, de logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) ou de tout autre source permettant d'obtenir des fichiers 3D standards de type .stl (ou autre) :
 - des modèles anatomiques virtuels standards ou modifiés,
 - des planifications opératoires virtuelles issues des modèles anatomiques précédemment obtenus,
 - des impressions d'objets 3D (modèles anatomiques, prototypes de dispositifs médicaux ou autre) permettant d'optimiser la prise en charge des patients.

Pour ce faire, la plateforme est équipée de 3 postes de travail informatiques dédiés, de logiciels répondant à la réglementation européenne en matière d'impression 3D médicale (marquage CE), de 7 imprimantes de dernière génération permettant d'imprimer des objets durs, souples, transparents ou opaques, en matériaux biocompatibles ou non. Cette plateforme peut également accueillir des personnes souhaitant réaliser un travail de recherche à application médicale autour de cette technologie (stage, master, thèse...).

- Le **Centre d'investigation clinique de Besançon (Inserm CIC 1431)** est une structure de recherche du centre hospitalier universitaire de Besançon labellisée par l'Inserm et le ministère de la Santé (DGOS) pour des activités de recherche chez l'homme, en biothérapie et en innovation technologique certifiée ISO 9001 pour ses activités de Gestion des projets de recherche clinique (expertise et sélection, conception de l'étude, réalisation et suivi de la recherche, gestion des données et analyse, communication scientifique et valorisation) et Formation des acteurs de la recherche (N° Certificat : 180125/1384F). Les missions du CIC sont de :
 - Faciliter la translation de la recherche fondamentale à la pratique clinique
 - Faire émerger des idées d'innovation ou des besoins non encore explorés
 - Apporter à des partenaires institutionnels et industriels un soutien méthodologique et logistique pour la conception, la réalisation et la valorisation d'essais cliniques.

Le CIC anime avec la DRCI la recherche clinique du CHU de Besançon, en soutenant, au travers de ses différentes plateformes, toutes les étapes de la recherche.

Programme de recherche en médecine régénératrice de la pulpe dentaire - Le Pr Edouard EUVRARD et le Dr Gwenaël ROLIN collaborent depuis plusieurs années au projet « RootRace » (<https://anr.fr/Projet-ANR-20-CE19-0008>), financé par l'ANR et coordonné le Pr Florent MEYER. Le projet ambitionne au développement et caractérisation d'une approche de régénération de la pulpe dentaire par l'utilisation d'un cône électrospinné fonctionnalisé à l'acide tannique. En effet, actuellement de nombreux protocoles sont à l'étude pour conserver voire restaurer l'intégrité de la pulpe dentaire. Ces protocoles sont basés sur l'utilisation de matériaux possédant un potentiel bioactif ainsi que sur le contrôle local de la réaction tissulaire par le biais de la formation d'un caillot sanguin. Nous assistons donc à un changement de paradigme en endodontie. Néanmoins pour le moment les

thérapeutiques proposées sont limitées par leurs indications cliniques (pulpectomie partielle, apexification des dents immatures). Une partie du problème n'est donc pas encore résolu. C'est notamment le cas lorsqu'on est en présence de la lésion de l'ensemble du tissu pulpaire sur une dent mature et qu'un traitement endodontique est toujours indiqué. Le projet RooTRaCE se place dans cette problématique en voulant tester et comprendre un nouveau mode de traitement dont le but est de générer la cicatrisation du tissu pulpaire. Le projet se base sur les avancées déjà obtenues par plusieurs équipes internationales sur le sujet montrant notamment qu'un matériau est nécessaire dans ces thérapeutiques. L'idée est donc de développer un dispositif médical sous forme d'un cône qui pourrait être inséré dans le canal d'une dent suite à une préparation canalaire classique, qui puisse soutenir la formation d'un caillot dentaire dans un premier temps puis la formation d'un néo tissu de remplacement. C'est donc un projet à la frontière de la science des matériaux et de la biologie. Il a vocation à développer un nouveau matériau dans notre cas il s'agit de polymères électrofillés (PLA et PCL permettant de former une architecture tridimensionnelle structurée) mélangés à de l'acide tannique (pour ses propriétés antibactériennes). Il a vocation également à étudier le secrétome d'un caillot sanguin. L'étude des éléments libérés par un caillot sanguin et leur répercussion sur les cellules souches environnant la dent est essentielle non seulement pour notre projet mais également pour comprendre les messages sous-jacents aux techniques actuellement utilisées afin de pouvoir les rendre plus efficaces et sûres. Le projet va du développement du matériau jusqu'au test in vivo sur un modèle murin. Il se veut le prérequis d'une étude in vivo sur grand animal qui est le seul modèle animal actuellement permettant de simuler le traitement endodontique. A l'issue de ce projet nous devrions donc avoir un prototype d'un cône pouvant être utilisé dans un cabinet dentaire pour permettre la réalisation d'un traitement de racine pour parvenir à la régénération de la pulpe dentaire. Nous aurons également les éléments permettant de comprendre les événements biologiques permettant la cicatrisation pulpaire. Nous serons donc en mesure de faire bénéficier de ces avancées les autres groupes travaillant sur ce tissu.

Programme de recherche pour la formation odontologique. En partenariat avec le CHU de Besançon, sa plateforme d'impression 3D, le CFA Hilaire de Chardonnet et le département d'Odontologie de l'UFR Santé, une équipe projet s'est fédérée et a débuté un travail à propos de l'utilisation d'un scanner 3D pour l'évaluation des sculptures anatomiques dentaires des étudiants.es en formation odontologique. Les objectifs de ce travail sont multiples :

- Standardiser l'évaluation via l'utilisation du scanner 3D (faisabilité) ;
- Vérifier d'un gain en spécificité dans la vérification du travail de sculpture ;
- Créer une échelle de mesure de chaque dent avec des critères spécifiques pour évaluer de façon équitable et offrir une rétroaction aux étudiants sur la qualité de leur travail de sculpture.

Formation par et pour la recherche : Nous avons proposé à l'UFR des Sciences de la Santé l'ouverture d'une UE « Recherche en Sciences Odontologiques » en tant qu'UE libre à destination des étudiants de notre formation. Le format proposé à la rentrée 2024 était le suivant : 35h de travail en binôme sur un sujet de recherche défini, en présentiel au laboratoire, 10h de travail personnel, capacité d'accueil de 6 étudiants, évaluation en contrôle continu et production d'un poster pour évaluation terminale. Ce format « minimaliste » me permettait volontairement de tester l'appétence des étudiants vis-à-vis de la recherche et d'éprouver ce format en grandeur nature en tant que responsable d'UE et encadrant de travaux de recherche dans le même temps. Le succès a été au rendez-vous : toutes les places ont été pourvues dès l'ouverture des inscriptions à cette UE. Les étudiants encadrés provenaient de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année de formation en Sciences Odontologiques.

Les 3 sujets de recherche qu'ils ont explorés étaient :

- Production d'un modèle de pulpe dentaire par Bio Impression 3D ;
- Impact d'un lysat plaquettaire sur la physiologie des cellules souches du ligament dentaire ;
- Mise en place d'une banque de cellules gingivales.

Au-delà du retour positif des premiers étudiants ayant participé à cette UE, le succès de cette première édition a été mesuré lors de l'ouverture des inscriptions pour la deuxième édition (2025-2026). En effet, c'est près d'une trentaine de sollicitations qui ont été reçues au moment de l'émission des vœux des étudiants. Nous avons alors privilégié l'accès de l'UE recherche aux étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année et, parmi eux, sélectionné les étudiants sur la base de leur classement à l'année n-1 et l'expression de leur motivation. Cette stratégie avait plusieurs objectifs :

- **Accueillir** dans cette UE les étudiants les plus motivés et performants ;
- **Favoriser** l'accès aux étudiants maîtrisant déjà un large panel de connaissances théoriques (seuil de recrutement à partir de la 4^{ème} année) ;
- **Réunir** les étudiants en binôme 4e/5e année sur des sujets de recherche qui soient le support de leur future thèse d'exercice ;
- **Proposer** des sujets de recherche aux étudiants, mais aussi accueillir les propositions des étudiants eux-mêmes pour des sujets issus de leur pratique et validés par leurs encadrants cliniques.

Ci-après est listée une série d'exemple de **sujets de recherche pour cette année universitaire 2025-2026** :

- Étude comparative de l'apprentissage endodontique à l'aide de simulateurs haptiques
- Analyse de l'impact des simulateurs haptiques VirTeaSy sur l'apprentissage des restaurations conservatrices
- Analyse de la pénétration d'un irrigant opacifié dans des dents à anatomie latérale
- Évaluation de la surface de limes rotatives par microscopie à force atomique (AFM)
- Évaluation du potentiel pro-régénérateur d'un lysat plaquettaire en médecine régénératrice de la pulpe dentaire
- Évaluation du potentiel régénérateur d'un biomatériau électrofilé pour la prise en charge des maladies parodontales
- Production d'un modèle de pulpe dentaire par Bio Impression 3D
- Connaissances, pratiques cliniques et perceptions de l'irrigation canalaire chez les dentistes omnipraticiens en France
- Précarité des soins bucco dentaires en EHPAD, besoins de sensibilisation/prévention du personnel soignant

Pour cette deuxième année d'ouverture de l'UE recherche en Sciences Odontologiques, le Dr Alfredo IANDOLO, enseignant en endodontie et dentisterie restaurative à l'UMLP et PH au Centre d'Etudes et de Soins Dentaire du CHU Besançon Franche-Comté, a alors accepté de nous accompagner dans ce travail, tant pour la proposition de sujets de recherche que pour l'encadrement des étudiants. Le Pr IANDOLO est affilié à l'équipe de recherche SINERGIES (Soins Intégrés, Nanomédecine, IA et Ingénierie pour la Santé) de l'UMLP. Nous apportons ainsi ensemble un faisceau d'expertises complémentaires via nos deux laboratoires de recherches respectifs. Ensemble, et au travers de cette UE, nous souhaitons mettre en place un véritable programme de recherche hospitalo-universitaire en Sciences Odontologiques qui puisse être un cercle vertueux pour toutes les parties prenantes, en termes d'accompagnement des étudiants vers leur thèse d'exercice, et en termes de valorisation de leurs travaux et ceux de nos équipes de recherche. Nous anticipons déjà les évolutions du format de cette UE Recherche pour les années à venir en souhaitant répondre favorablement aux demandes des étudiants quant à la transformation

de l'UE de sa forme libre actuelle à une forme Masterisante. Pour cela nous devons adapter notre volume horaire consacré à cette formation par et pour la recherche, les modalités d'évaluation, ainsi que renforcer les capacités d'encadrement via l'accueil de collègues supplémentaires dans l'équipe encadrante.

XIII - AVIS DES INSTANCES

L'avis des instances a été obtenu suivant le calendrier suivant (les documents associés sont placés en annexe du dossier) :

- Conseil de Gestion de l'UFR des Sciences de la Santé : 16 mars 2026
- CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire) : 28 mai 2026
- Conseil d'administration de l'Université Marie et Louis PASTEUR : 28 mai 2026
- Avis de l'Agence régionale de santé BFC appuyant cette demande d'ouverture de notre formation : 30 avril 2026

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr

Copie :

katia.siri@enseignementsup.gouv.fr

orianne.wagner-ballon@enseignementsup.gouv.fr

olga.criez@enseignementsup.gouv.fr

sriya.lassalle@enseignementsup.gouv.fr